

LE SOLEIL MAGAZINE

Science et techno

Un nouveau métier

jardinier sous-marin

Un dimanche d'automne chez les Leclerc

Lire en page C-3



Steffen Thierfelder:

L'arme secrète de Myriam Bédard

Guy Lafleur: Un hiver pour nettoyer la soue dans la LNH

André-A. Bellemare: Chasse du chevreuil plus difficile dans le Maine

Maurice Dumas: La planète hockey tourne toujours pour les vrais amateurs

Tous les talents, une seule passion

François Bélanger

Faites des économies substantielles!

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

LE SOLEIL

LE BON SERVICE

ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous:

647-3333 (Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

DIMANCHE 9 OCTOBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 279

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS)

3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.24 3.98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

LA RÉGION



Gaspé fait appel à un interniste du N.-B.

Le problème de recrutement de spécialistes à l'Hôtel-Dieu de Gaspé n'est pas réglé. La direction a dû recourir à un interniste de Bathurst. **A-5**

LE MONDE

Mesures pour contrer une invasion du Koweït

Saddam Hussein (photo) serait poussé à tenter une seconde invasion du Koweït par ses généraux. Le Koweït, les États-Unis et la Grande-Bretagne se préparent à toute éventualité. **A-10**



À MARDI

La publication du SOLEIL fait relâche demain à l'occasion de la fête de l'Action de grâce. Les bureaux de la rédaction rouvriront demain à compter de 15 h. Votre quotidien vous reviendra mardi matin avec les dernières informations.

L'INDEX

Agenda	C-5 et C-6
Annonces classées	B-3 à B-7
Arts et spectacles	B-2
Bandes dessinées	C-10
Ce soir à la télé	A-12
Décès	B-7 et B-8
Échecs	B-8
Économie	A-8
Horoscopes	B-4
La parole aux lecteurs	A-10
Le Monde	A-10 et A-11
Le Rock	B-1
L'univers électronique	C-2
Magazine	Cahier C
Mots croisés / Mot mystère	A-12
Religions	B-8
Santé	C-8 et C-9
Scrabble	B-6

MAXIMUM SPORTS Cahier S

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, ennuagé tard cet après-midi, maximum 22, minimum 8. **A-12**

Massacre de l'Ordre du temple en Suisse

Le mystère s'épaissit

FRIBOURG (AFP) — Les enquêteurs suisses ont révélé hier avoir fait des découvertes « étonnantes et surprenantes » sur les finances de la secte, mais quatre jours après le terrible carnage de l'Ordre du temple solaire, ils ont aussi avoué qu'ils ne « comprenaient plus » les circonstances du drame.

De plus, le mystère planait toujours sur le sort des dirigeants de la secte, Luc Joret et Joseph Di Mambro, dont les enquêteurs ont refusé de confirmer la mort.

Certains des décès sont maintenant traités comme des « homicides » et d'autres comme des suicides, a déclaré en conférence de presse le juge André Piller, chargé de l'enquête sur le drame qui s'est déroulé dans la nuit de mercredi à jeudi dans la ferme de Cheiry (canton de Fribourg) où 23 adeptes ont trouvé la mort. L'autopsie de ces corps s'est terminée hier en soirée et la police garde toujours secrets le nom et la nationalité des 13 personnes qu'elle a formellement identifiées.

Expliquant la perplexité des enquêteurs sur les circonstances du drame, le juge Piller a révélé que l'autopsie pratiquée sur 21 des 23 victimes avait démontré que le nombre de balles tirées était « très important ». Cinquante-deux douilles avaient été retrouvées mais pas l'arme du crime, malgré la découverte de trois autres carabines.

Le magistrat a cité trois cas troublants: une victime avait trois balles dans la tête qui était couverte d'un sac de plastique, mais il n'y avait qu'un impact de balle sur le sac. Une seconde avait deux balles dans la tête, mais aucun trou dans le sac de plastique la recouvrant. Une troisième avait huit balles dans la tête, qui n'était cette fois pas recouverte des fameux sacs.

Ces différences, a dit le juge, « rendent difficile la découverte d'un dénominateur commun, ou d'une raison logique et explicable pour le drame ».

Le juge Piller a d'autre part admis, en présentant ses excuses à la presse, qu'une seule victime portait des traces d'injection de drogue, et non la plupart, comme il l'avait indiqué il y a 48 heures.

En ce qui concerne Joseph Di Mambro, la radio suisse romande a annoncé hier en mi-journée que des témoins avaient reconnu un corps ayant sa corpulence et sa forme de crâne à la morgue de Sion (Valais) où se trouvent les dépouilles des 25 adeptes retrouvés sur l'autre site du carnage, à Granges-sur-Salvan.

Le visage était méconnaissable. Mais ils auraient identifié son ceinturon, ses deux bagues et sa chevalière, ainsi que le bracelet de cuivre qu'il portait toujours au poignet. Ils auraient aussi formellement reconnu le corps de sa femme Jocelyne.

Les autorités ont refusé de confirmer l'information, rappelant

que si elles ont lancé un mandat d'arrêt international pour meurtre contre Di Mambro et Luc Joret, elles ne savent pas où peuvent

être les deux hommes « ni s'ils sont morts ou vivants ».

de Granges-sur-Salvan ne commenceront que demain.

Les autopsies des 25 victimes

Autres textes en A-3

François-Charon fait des miracles

QUÉBEC — Il y a trois ans, les médecins de l'hôpital de l'Enfant-Jésus condamnaient Marc-André Bédard, un professeur de 47 ans, à finir ses jours dans un centre d'hébergement. Victime d'une tumeur congénitale au cerveau, opéré 11 fois, plongé durant six mois dans un coma vigile et partiellement paralysé, ce père de famille était devenu un mort-vivant, après 13 mois d'hospitalisation. L'équipe de réadaptation du centre François-Charon, de Québec, a pris la relève. En huit mois et demi de traitements, elle lui a rendu presque toute son autonomie et sa dignité.

par ISABELLE JINCHEREAU LE SOLEIL

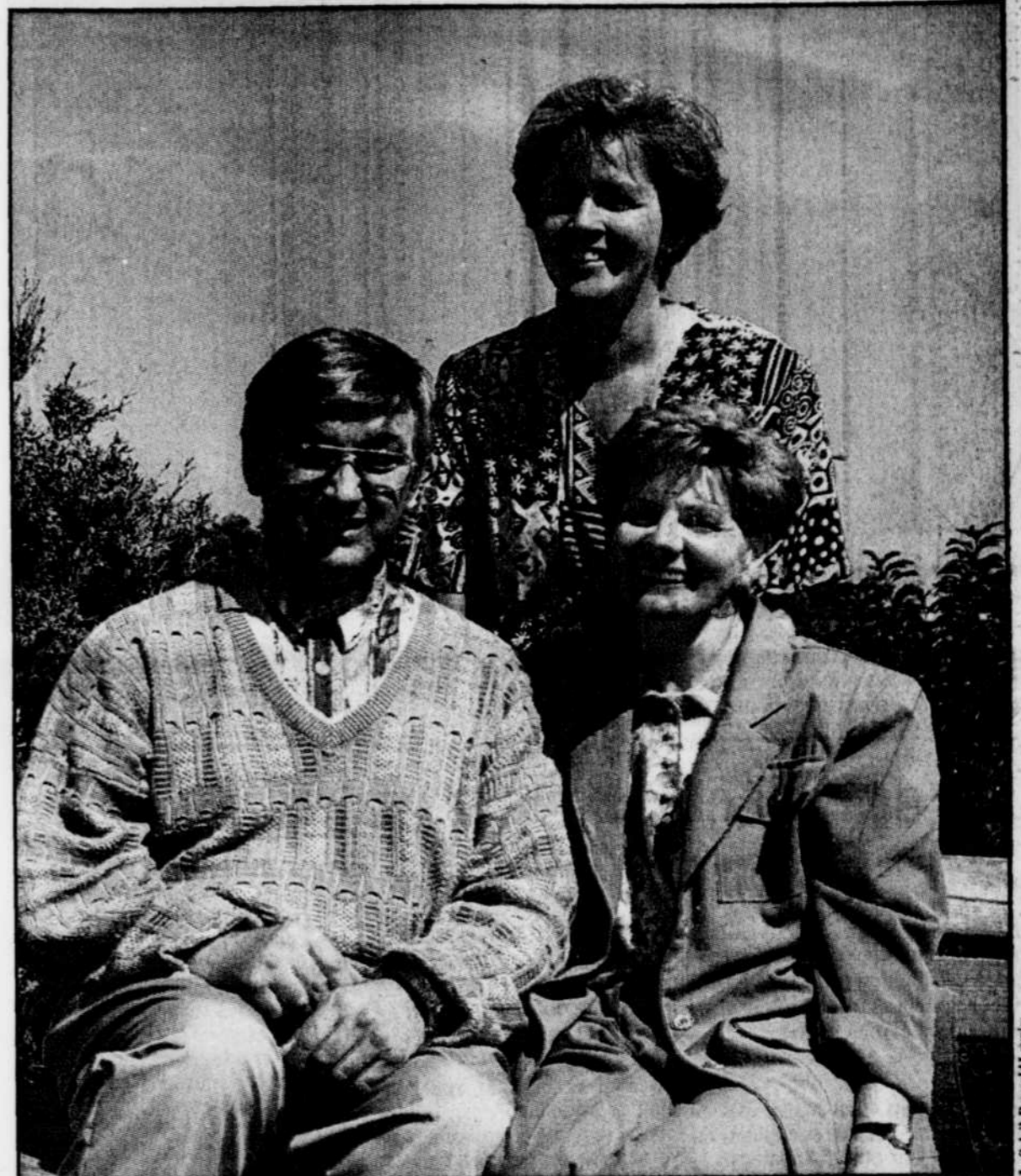
Si tout va bien, M. Bédard effectuera un retour progressif à l'enseignement au printemps. Il lui reste à subir une opération à la paupière et des traitements à la jambe.

« C'est un miracle. Au centre François-Charon, j'ai reçu le support de professionnels, plus humains, plus disponibles. À l'Enfant-Jésus, j'ai eu peu d'aide. Je jouais à l'infirmerie, je lui faisais faire ses exercices. J'ai dû me battre des mois avec l'administration pour faire sortir mon mari, jugé trop fragile. Les médecins qui le soignaient avaient perdu espoir », confie son épouse Monique.

Un médecin de François-Charon fait alors des recommandations aux proches pour stimuler le patient. Quelques semaines après son réveil, M. Bédard est admis au centre.

C'est un client très affaibli, qui voit à peine et qui parle difficilement, que l'équipe accueille, le 31 mars 1992. « On a pris un gros mandat, il fallait tout évaluer. On se donnait 15 jours pour voir son potentiel. Marc-André a eu des complications exceptionnelles », explique le Dr Benoît Sénécal, neuro-psychologue.

Pendant des mois, toute une équipe de praticiens en réadaptation gravite autour de lui. Une physiothérapeute et une ergo-



« En rééducation, Marc-André était très présent. On lui donnait du feedback. Mais il fallait le pousser, surtout lorsqu'il se décourageait », note la physiothérapeute Lyna Martin (au centre), qui accompagne Marc-André et Monique Bédard dans cette épreuve.

thérapeute font travailler ses membres engourdis, on lui installe des orthèses d'extension pour réduire l'ankylose. Sur une table basculante, le patient pratique la verticalisation. Une orthophoniste s'occupe de ses troubles de langage. Il reçoit des traitements en éducation physique et en éducation spécialisée. Son épouse est épaulée par un travailleur social: « Une amie m'avait conseillé de quitter mon mari. Quelle épreuve! J'en pleure encore. »

En attendant de reprendre une demi-tâche d'enseignement, M. Bédard pratique le badminton, la marche et le bricolage autour de la maison.

Carte de visite

François-Charon est un centre d'adaptation-réadaptation en déficience physique. On y privilégie l'approche personnalisée

globale auprès du client. On y offre des services de réadaptation, d'adaptation sociale et professionnelle (acceptation du handicap et des problèmes qui en découlent), d'intégration sociale (maintien dans le milieu) et d'expertise-évaluation (ensemble de cliniques spécialisées). Les programmes visent à permettre aux usagers d'acquies une autonomie optimale pour fonctionner en société.

C'est le plus important en superficie et en diversité de services dans l'Est du Québec. Il reçoit des bénéficiaires âgés de 18 à 90 ans, sans profil gériatrique, qui ont des déficiences motrices ou neurologiques (traumatique, congénitale ou acquise). On y soigne des accidentés du travail, de la route, du sport, des victimes de traumatismes crâniocérébraux, de maux de dos, d'accidents vasculaires cérébraux ou de maladies neuromusculaires

ou rhumatismales (arthrite, dystrophie musculaire), de sclérose en plaques, de lésions à la moelle épinière (paraplégiques), des amputés.

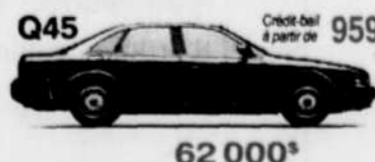
Six cents personnes y travaillent, dont des cliniciens en formation continue, 15 médecins omnipraticiens assistés de cardiologues, neurologues, urologues et orthopédistes. On y retrouve le plus grand nombre d'ergothérapeutes au Québec, 40 en tout.

« La réadaptation, c'est souvent la dernière chance aux coureurs. C'est cette part que l'on fait et que les hôpitaux ne font pas. C'est aussi la preuve qu'un support fait toute la différence », observe Louise Maranda, chef d'unité de réadaptation des accidentés vasculaires cérébraux.

Autres textes en C-1

Pourquoi se torturer les méninges

quand le choix est si simple.



Q45 Crédit-bail à partir de 959\$ par mois* 62 000\$



J30 Crédit-bail à partir de 689\$ par mois* 40 545\$



G20 Crédit-bail à partir de 299\$ par mois* 26 265\$

Vous pouvez peser le pour et le contre. Faire compromis et concessions afin de trouver un juste milieu. Ou trancher et décider d'y aller à fond, et faire l'expérience d'une voiture qui bouscule les normes. La foudroyante G20 à traction avant, l'élégante et racée J30, et la

luxueusement confortable Q45. Maintenant toutes trois assorties d'un programme avantageux de crédit-bail sans dépôt de garantie requis et dont le tarif mensuel comprend les frais de transport et de préparation. Pour en savoir davantage, passez nous voir.

Infiniti suivez votre idée

INFINITI

QUÉBEC

5055, boulevard des Grands Québec (Québec)

Prenez un rendez-vous d'essai: (418) 528-2525

FAITS DIVERS



Le Soleil, Jean Vallières

Ah ! le doux temps...

Il a fait beau sur Québec hier. Certains en ont profité pour fréquenter les terrasses des cafés, d'autres pour se promener dans les bois ou ramasser des feuilles sur le terrain. Mais il y a aussi les rendez-vous amoureux, ceux que le doux temps rend encore plus chaleureux surtout lorsqu'on s'y présente avec des fleurs.

Les services secrets ont filmé Lady Di en train de faire l'amour

LONDRES (Reuter et AFP) — L'hebdomadaire britannique *News of the World* relance ce matin les potins sur la vie privée de la princesse Diana en publiant l'interview d'un ex-membre des services spéciaux qui dit avoir filmé ses ébats amoureux avec le commandant James Hewitt.

L'ancien sergent Glyn Jones, spécialiste des missions de surveillance, affirme avoir enregistré au caméscope, pendant l'automne 1988, une rencontre très intime de Lady Di et du commandant Hewitt dans le jardin de ce dernier.

«Hewitt et Diana ne portaient pas grand-chose, dit-il. Ils ont commencé par des baisers et des caresses. Après, les choses sont vraiment devenues torrides.»

M. Jones, qui a quitté l'armée l'année dernière, déclare qu'un commandant des Royal Marines lui avait ordonné de surveiller une propriété d'Ebford, dans le Devon. Il supposait qu'il s'agissait d'une opération antiterroriste, mais il s'agissait en fait de la maison du commandant Hewitt.

Son équipe s'est cachée dans une haie et un fossé après avoir disposé des caméras et un micro

dans le jardin, dit-il. M. Jones lui-même coordonnait l'opération de l'intérieur d'une camionnette et affirme être tombé des nues en apprenant l'identité du couple ainsi espionné.

Après cette surprenante mission, le commandant des Royal Marines a récupéré les bandes vidéo et audio et a enjoint aux membres du groupe de conserver le secret.

Mais trois ans plus tard, un autre officier appartenant vraisemblablement aux services secrets a de nouveau contacté M. Jones pour lui demander d'aider une nouvelle équipe de surveillance à contrôler la maison d'Ebford, toujours d'après *News of the World*. **Un ordre inquiétant**

Le palais de Buckingham s'est refusé à tout commentaire. Le président de la commission parlementaire de la Défense, Sir Nicho-

las Bonsor, a quant à lui déclaré que les implications de cette affaire offraient matière à inquiétude.

«Si ces gens-là ont agi de leur propre initiative, c'était extrêmement abusif. Si l'ordre venait de plus haut, ce serait encore plus inquiétant», a-t-il dit à propos de la mission de surveillance.

L'ancien Royal Marine indique qu'il s'est décidé à raconter son histoire après la parution, cette semaine, de *Princess in Love*, livre d'une journaliste qui relate une relation adultère supposée entre la princesse de Galles et le major James Hewitt. Selon la presse britannique, ce dernier aurait touché 5 millions \$ US pour sa contribution au livre.

Depuis la publication de l'ouvrage, l'ancien officier est introuvable. Il se trouverait à Bergerac, dans le département français de la Dordogne, d'après *News of the World*.

Battue pour avoir résisté au vol de son sac à main

QUÉBEC — Plus de 24 heures après avoir été sauvagement agressée par un homme qui a tenté de lui dérober son sac à main, une femme de Saint-Romuald présentait toujours hier soir de vilaines blessures sur le corps : visage tuméfié, coupures au nez, au front, aux lèvres, éraflures aux genoux.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

L'assailant a surgi au moment où Rita Desrochers, 37 ans, descendait de sa voiture vers 13 h 30, vendredi, dans le stationnement de la Banque Nationale du 2195, boulevard de la Rive-Sud, à Saint-Romuald.

«Dès que je suis sortie de l'auto, il a exigé que je lui remette mon sac. Je n'ai même pas eu le temps de faire trois pas», relate Mme Desrochers, dont l'élocution trahissait encore hier soir la douleur et l'inquiétude.

Sur le stationnement, Rita Desrochers refuse d'obtempérer à

l'ordre de son agresseur. Il insiste. Elle refuse de nouveau. Il tire sur la bandoulière de son sac auquel elle s'agrippe de toutes ses forces. Voyant qu'elle ne céderait pas, il la soulève à bout de bras et la projette sur le sol, face contre terre.

Mme Desrochers a été traitée dans une clinique médicale privée de Saint-Romuald pour ses blessures au visage. Elle a pu retourner chez elle quelques heures plus tard.

«J'ai rarement vu quelqu'un agir avec autant de violence pour un vol de sacoche», confiait hier le sergent Daniel Duquet, du service de police de Chaudière-Étchemin, qui est retourné chez la

victime hier soir afin de prendre sa déposition. Traumatisée, Mme Desrochers avait jusque-là été incapable de fournir aux agents les détails de l'affaire.

Les policiers recommandent généralement aux citoyens de ne pas s'opposer inutilement aux menaces dont ils sont l'objet. «Ça ne vaut pas la peine d'endurer des sévices pour de l'argent», dit le sergent.

Hier soir, Mme Desrochers se félicitait malgré tout de s'être opposée à son assaillant. Elle a réussi à garder son sac. «Je voulais protéger mes papiers personnels.»

Le service de police de Chaudière-Étchemin n'a arrêté aucun suspect dans cette affaire. Il est à la recherche de témoins susceptibles de l'aider à mettre la main sur l'homme qui pourrait éventuellement être accusé de voies de fait.

Sexagénaire de Saint-Georges assassiné dans son logis

QUÉBEC — Un homme de 62 ans a été tué dans son logement de Saint-Georges de Beauce, vers 17 h 30, hier. La victime a été découverte une heure plus tard gisant dans son sang par un proche venu lui rendre visite.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

La sûreté municipale de Saint-Georges a été avisée vers 18 h 30

qu'un homme avait été tué dans un logement de la 2e Avenue de la municipalité beauceronne.

L'homme, selon les premières informations recueillies par les

enquêteurs, aurait été assassiné à l'aide d'un objet tranchant. Au moins deux coups lui auraient été assésés dans le dos.

L'homme vivait seul. Il avait été vu une heure avant la tragédie par l'un de ses proches. La mort ne remontait pas à plus d'une heure lorsque la macabre découverte a été faite, affirme l'agent Réal Ouellet, de la Sûreté du Québec.

Selon certaines sources, le mobile du crime pourrait être le vol. Mais les enquêteurs restent prudents.

L'arme du crime n'a pas été retrouvée. Les policiers ne détiennent par ailleurs aucun suspect dans cette affaire.

Le corps de la victime sera acheminé à l'Institut médico-légal de Montréal où les experts procéderont à une autopsie.

L'identité de la victime ne peut être dévoilée pour l'instant, ses proches n'ayant pas tous été informés de la sordide tragédie.

Six heures d'enfer pour une femme livrée à son «ex»

QUÉBEC — Un homme a violé sous la menace d'un couteau et séquestré pendant six heures, tôt vendredi, son ancienne conjointe du quartier Limoilou, à Québec.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

S'il faut en croire le rapport des policiers de Québec, sur lequel le Procureur général fonde ses accusations, cette femme de 30 ans a passé une nuit d'enfer aux mains de son ancien copain, Luc Leclerc, un homme de 31 ans dont l'adresse est inconnue.

Leclerc s'est servi, vers 1 h vendredi, de la clef de l'appartement de son ancienne amie qu'il avait toujours en sa possession, même si leur relation était rompue. La femme, qui ne l'avait nullement invité, s'est mise à crier. Il lui a dit qu'il la tuerait si elle continuait à s'époumoner. Elle a tout de même tenté d'appeler à l'aide, mais il a arraché le fil du téléphone.

Il l'a étouffée avec des draps puis avec un oreiller. Il a ensuite sorti un couteau de sa poche et l'a possédée de force. Il s'est imposé chez elle jusqu'aux environs de 7 h. Après qu'il fut parti, la femme a appelé les policiers, qui ont trouvé Leclerc terré derrière une clôture, non loin de là.

Luc Leclerc avait déjà proféré des menaces de mort à l'endroit de cette femme, le 12 septembre.

Il a comparu, hier matin, au palais de justice de Québec, pour répondre à plusieurs accusations.

Le substitut du procureur général, Me François Huot, s'est opposé à la libération de Luc Leclerc, dont le casier judiciaire est fort chargé; entre autres, il a déjà

été reconnu coupable de voies de fait et de menaces de mort. L'enquête sur sa remise en liberté doit avoir lieu mardi.

TWIK.



COLLECTION SHETLAND EXCLUSIVE
LE PULL COL ROULOTTÉ

39.95

tricot d'automne, pure laine shetland, un pull carré, longueur tunique, toutes bordures roulottées. gris, bordeaux, rose, bleu denim. p.m.g. rég. 55.00

MAGASINEZ LUNDI 10 OCTOBRE

NOS TROIS MAGASINS
SERONT OUVERTS
DE 9H30 A 17H30

BON CONGÉ À TOUS!

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Select 42
tirage du 08-10-94
7-11-23-25-27-34
(complémentaire)
40

mise-tôt
5-16-18-23

EXTRA
309752

LA QUOTIDIENNE
tirage du 08-10-94

1-6-0
7-3-4-1

BANCO
tirage du 08-10-94

4-5-8-10-13-15-19-26-28-30-32-40-52-53-55-56-61-62-66-69

6/49

tirage du 08-10-94
9-19-31-32-38-40
(complémentaire)
8

SUPER 7

tirage du 07-10-94
4-6-7-10-19-39-43
(complémentaire)

42

EXTRA
889867

LA TROIS

LE SOLEIL

Cadavres d'un couple et de son bébé retrouvés à Morin Heights jeudi

Les Dutoit ont été tués avant l'incendie du chalet

MORIN HEIGHTS (d'après PC) — Les trois membres de la famille Dutoit ont été assassinés quelques jours avant l'incendie du chalet de Morin Heights où l'on a retrouvé leurs cadavres, cette semaine, a révélé hier la police dans le cadre de l'enquête sur le carnage au sein de l'Ordre du temple solaire, qui a entraîné la mort de 53 personnes, au Québec et en Suisse.

L'autopsie pratiquée sur M. Antonio Dutoit et sa femme Nicky Robinson a révélé qu'ils ont été poignardés à plusieurs reprises. M. Dutoit a également été frappé à la tête avec un objet contondant, a déclaré le porte-parole de la SQ, Robert Poëti.

M. Dutoit, 35 ans, de nationalité suisse, travaillait à Morin Heights comme jardinier au service de Joseph Di Mambro, un des dirigeants de l'OTS. Sa femme, Nicky, 30 ans, était née en Angleterre. Elle enseignait l'an-

glais à la fille de Di Mambro. La demeure était la copropriété de Di Mambro et de Luc Jouret, l'autre cerveau de la secte.

Seringues et poison

En fouillant, la police a par ailleurs découvert des seringues portant des traces de poison et de tranquillisants dans le chalet où le couple et leur fils de trois mois, Christophe Emmanuel, ont été découverts jeudi. Des traces de sang ont été prélevées pour examen. Il semblerait, selon M. Poëti, que l'enfant ait été tué dans une automobile et son corps transporté par la suite dans le chalet.

L'automobile en question a été retrouvée jeudi à l'aéroport de Mirabel, deux jours après l'incendie du chalet qui a fait deux autres victimes. On a retrouvé des traces de sang près du siège d'auto de l'enfant.

Les deux autres victimes découvertes mardi après l'incendie n'ont toujours pas été identifiées. La police croit cependant que l'homme dans la trentaine et la femme un peu plus âgée seraient d'origine européenne.

Doutes sur le trafic

M. Poëti a déclaré ne pouvoir pour l'instant confirmer une information de la Société Radio-Canada selon laquelle la secte à laquelle on associe cinq morts de Morin Heights et 48 en Suisse était une façade pour un réseau de trafic d'armes et de blanchiment d'argent.

« Beaucoup d'argent leur est passé entre les mains », a déclaré M. Poëti pendant que des policiers et des spécialistes des incendies poursuivaient leurs recherches minutieuses dans la propriété incendiée de la secte.

M. Poëti a déclaré que la SQ ne croyait pas que des membres de la secte aient été impliqués dans un trafic d'armes à haute échelle au Québec. « L'histoire de blanchiment d'argent est cependant fort plausible. Mais nous n'enquêtons pas là-dessus, nous enquêtons sur des meurtres. »

Un porte-parole de la GRC à Montréal, Gilles Déziel, a pour sa part déclaré que des soupçons pesaient sur certains membres de la secte. « Une enquête est en cours



Nicky Robinson et Antonio Dutoit étaient à l'emploi de Joseph Di Mambro. Les corps du couple et de son bébé de trois mois, Christopher Emmanuel, ont été retrouvés, jeudi, dans le chalet de Morin Heights appartenant à Di Mambro et Luc Jouret.

relativement à des activités de blanchiment d'argent auxquelles seraient mêlés certains membres de l'Ordre du temple solaire. »

M. Poëti a, par ailleurs, déclaré : « Je ne crois pas que nous allons découvrir d'autres corps mais nous ne le saurons définitivement que lorsque notre enquête sera complétée. »

Par ailleurs, un représentant de la Banque Royale a affirmé avoir fait part à la Gendarmerie royale du Canada, en juillet, d'activités suspectes dans un compte appartenant à un membre de l'Ordre du temple solaire.

Le vice-président aux affaires publiques de la Banque Royale, M. David Moorcroft, a toutefois

dit ne pas pouvoir révéler les noms des clients soupçonnés tant qu'ils n'ont pas été trouvés coupables. Il a ajouté que la GRC n'avait pas rappelé la banque depuis juillet pour obtenir des renseignements supplémentaires.

La GRC a refusé, hier, d'identifier les membres de la secte actuellement sous enquête.



Activeurs d'incendie retrouvés à Morin Heights

On a montré aux journalistes des photos d'un des cinq systèmes d'activation d'incendie qui n'ont pas fonctionné dans le chalet de Morin Heights où on a retrouvé cinq cadavres cette semaine. Il s'agissait d'une assiette à tarte en aluminium remplie d'essence ; un élément chauffant branché à un système de minuterie baignait dans l'essence. Les policiers ont expliqué que ces cinq activateurs n'avaient pas fonctionné parce que l'incendie dans une autre partie de la maison avait fait sauter le système électrique de tout le complexe.

Perquisitions dans trois maisons

Une villa devait exploser aussi en France



La maison Le Clos de la Renaissance, qui appartient au cerveau de l'Ordre du temple solaire Joseph Di Mambro, a été perquisitionnée vendredi soir. On y a retrouvé un système de mise à feu comme ceux qui ont servi à incendier les chalets en Suisse ainsi qu'un abri antiatomique vide, piégé lui aussi.

AVIGNON (AP-Reuter) — Les policiers d'Avignon ont mené plusieurs perquisitions dans la nuit de vendredi à hier dans trois maisons du Vaucluse appartenant à des membres présumés de la secte de l'Ordre du temple solaire.

Vendredi, la première perquisition s'est déroulée dans la villa Le Clos de la Renaissance, qui appartient à Joseph Di Mambro, considéré comme l'un des fondateurs de la secte.

Dans l'imposante bâtisse située dans un quartier résidentiel d'Aubignan, les policiers ont découvert un système de mise à feu relié au réseau téléphonique et connecté à plusieurs bouteilles de gaz ainsi qu'à plusieurs bidons contenant 100 litres d'essence.

Selon un enquêteur, la villa devait exploser dans la nuit de mardi à mercredi. La villa d'Aubignan s'élève sur un terrain de 6000 mètres carrés entouré d'une enceinte. Les policiers y ont découvert un abri anti-atomique, lui aussi piégé, qui semblait être un lieu de culte.

Les artisans de Toulon ont procédé au déminage de la maison qui restait hier sous surveillance des gendarmes. Aidés par des artisans, les forces de l'ordre ont dû faire sauter les portes blindées pour entrer dans cette maison vide depuis le 20 août et aujourd'hui mise en vente par la Société civile immobilière, officiellement propriétaire de la maison. Les enquêteurs sont restés discrets sur le fruit de leurs recherches à l'intérieur de la maison.

Dans la nuit de vendredi à hier, les policiers ont également mené une perquisition au Mas de l'Hermitage, à Sarrisians, où le Dr Luc Jouret possédait un cabinet médical. Cette perquisition aurait été infructueuse.

Enfin, les inspecteurs de Montpellier ont aussi perquisitionné une maison de Pernes-les-Fontaines qui avait successivement appartenu à Joseph Di Mambro, puis à Luc Jouret. Ce dernier avait revendu la villa il y a deux ans à quatre personnes dont les noms apparaissent dans la copropriété du Mas de l'Hermitage.

Cette dernière perquisition n'aurait rien donné. Par ailleurs, les enquêteurs suisses ont pu avoir un aperçu de l'ampleur de la fortune des dirigeants de la secte en fouillant une luxueuse demeure genevoise où Joseph Di Mambro a vécu un moment. Dans le garage, ils ont découvert cinq luxueuses voitures de sport : quatre Ferrari rouges et une Lamborghini.

En Bref

■ Sécurité accrue

QUÉBEC — La Sûreté du Québec a fait savoir hier que des mesures de sécurité accrues ont été prises autour de l'ancien premier ministre Robert Bourassa et de l'ancien ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, après la réception d'une lettre anonyme relative à l'affaire du l'Ordre du temple solaire. La missive, dont les médias ont fait part du contenu ces derniers jours, donnait aux deux hommes une part de responsabilité pour la mauvaise publicité dont se disent victimes les dirigeants de la secte. La Sûreté du Québec a en effet tenté de lier un des cerveaux de l'Ordre, Luc Jouret, au groupe paramilitaire Q-37, qui a affirmé que le gouvernement libéral accordait un traitement de faveur aux Mohawks.

■ Alerte en Australie

SYDNEY, Australie (d'après CP) — Les services d'immigration ainsi que la police d'Australie surveillent les aéroports de ce pays dans le cas où le chef de l'Ordre du temple solaire, Luc Jouret, s'il est encore vivant, y cherche refuge, affirment des rapports de presse. Il y aurait d'ailleurs un ou des Australiens parmi les victimes non identifiées du massacre en Suisse. Il est aussi question de l'Australie dans la « lettre d'adieu » apparemment écrite par un des membres de la secte, avant son suicide ou son assassinat. La lettre en question parle de morts à Sydney, le 6 janvier, sans cependant préciser leur nombre. Dans la philosophie de l'Ordre, le « secret des secrets » est censé être situé à Ayers Rock, en Australie centrale. La police australienne enquête actuellement sur un mystérieux groupe de 14 personnes qui auraient tenté de passer toute une nuit sur le lieu en question, alors que le public doit avoir normalement quitté les lieux à 19 h.

■ «Très cher Charlie»

PARIS (AFP) — Plusieurs lettres évoquant la secte de l'Ordre du temple solaire, dont une adressée au ministre français de l'Intérieur Charles Pasqua appelé « Très cher Charlie », sont parvenues hier à l'Agence France Presse. Ces documents ont été expédiés mercredi — alors que les corps des membres de la secte avaient déjà été découverts — par une mystérieuse société « Tran Sit Corp » de Zurich. D'autres lettres du même type, expédiées le même jour au même endroit et signées de calembours similaires, ont déjà été reçues par d'autres organes de presse en Suisse, notamment par le *Nouveau Quotidien* à Lausanne. La livraison destinée à l'AFP reprend les mêmes thèmes, évoquant notamment la fin du monde, la disparition d'autres membres de la secte dans un passé récent, par exemple à Sydney. La lettre au « Très cher Charlie » s'en prend « aux pouvoirs en place qui ont tout orchestré pour nous détruire obstinément et sans retenue. Nous avons par conséquent décidé de quitter les plans terrestres prématurément, car nous sommes conscients de votre volonté de détruire l'Oeuvre que nous avons accomplie en cette phase ultime de l'évolution humaine », ajoute la lettre. »

■ Un troisième homme

GENÈVE (AFP) — Camille Pilet, voyageur de commerce de Neuchâtel (Suisse) qui disposait à Genève d'un appartement sur le même palier que Luc Jouret, apparaît de plus en plus comme le troisième homme à l'origine d'un carnage orchestré, si cette hypothèse se confirmait dans l'affaire de la secte de l'Ordre du temple solaire. Ce célibataire de 68 ans fait figure de « porte-serviette » de Joseph Di Mambro, homme fort de la secte. L'homme voyageait beaucoup : après un séjour assez long au Panama, il avait élu domicile à Monte-Carlo mais revenait souvent en Suisse. Il avait également des points de chute en Australie, où la secte possédait une ferme, et à Los Angeles, selon l'enquête d'un quotidien.

Chronologie d'un triple massacre

(AFP, LE SOLEIL) — Voici la chronologie des principaux événements connus officiellement jusqu'à hier soir, après la mort de 53 adeptes de l'Ordre du temple solaire au Québec et en Suisse.

Vendredi 30 septembre:

● Réunion près de Montreux de membres de la secte dans un restaurant, puis dans une

salle de conférence, en présence de Luc Jouret et de Joseph Di Mambro.

● Elie Di Mambro, comptable et fils de Di Mambro, annonce à son bureau qu'il part en Italie avec son père. Sa voiture sera retrouvée près des chalets de Salvan après les incendies.

Mardi 4 octobre:

● À la suite d'un incendie, deux cadavres sont

découverts dans une maison appartenant à Joseph Di Mambro et Luc Jouret, à Morin Heights, près de Montréal.

● 16 h : Jouret et Di Mambro font ouvrir par un serrurier l'un des chalets de Salvan, en Suisse. Luc Jouret achète dans l'après-midi des sacs de pouelles à l'épicerie du village.

Mercredi 5 octobre:

● 01 h : le juge André Piller se rend à Cheiry dans le canton de Fribourg, en Suisse, « pour un incendie ». Il découvre 23 cadavres dont certains atteints par balles.

● 03 h 30 : la police du Valais signale un incendie à la hauteur de Salvan. Les pompiers locaux s'attaquent en fait à trois foyers et découvrent en progressant 25 corps dans deux des trois chalets.

Jeudi 6 octobre:

● Les cadavres d'un Suisse, de son épouse britannique et de leur bébé de trois mois sont retrouvés dans la maison incendiée de Morin Heights.

Vendredi 7 octobre:

● Un mandat d'arrêt international est lancé par le juge fribourgeois André Piller pour « incendies et homicides » contre Luc Jouret et Joseph Di Mambro.

● Cinq des corps retrouvés à Salvan sont formellement identifiés. Il s'agit d'un Français et d'une famille de Genève, dont deux enfants.

Samedi 8 octobre:

● Il y a peut-être eu suicide collectif pour certains groupes, mais il y a eu crimes pour certains autres », affirme le juge d'instruction André Piller. Arrivé en Suisse de trois policiers de la SQ. Les causes du drame sont encore nébuleuses. L'hypothèse que la secte servait de réseau de blanchiment d'argent n'est pas écartée, ni en Suisse, ni au Québec.

● Les membres de la famille de Morin Heights ont été assassinés quelques jours avant l'incendie de la maison, révèlent les enquêteurs.



Dans les années 1970

La GRC espionnait les groupes sociaux du Nouveau-Brunswick

MONCTON (PC) — Craignant que le radicalisme québécois ne s'étende, la GRC a infiltré de nombreux groupes au Nouveau-Brunswick dans les années 1960 et 1970, révèlent des documents qui viennent d'être rendus publics.

Des agences sociales subventionnées par le gouvernement, des professeurs étrangers travaillant au Canada, des immigrants, des organisations acadiennes et même des monarchistes sont passés sous le microscope du service de renseignement de la GRC sur une période de 15 ans à partir de 1968.

« Les activistes révolutionnaires québécois peuvent être tentés de profiter de la situation », écrivait le chef du service de la sécurité, M. John Starnes, dans une lettre adressée au Solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, en 1972.

« Les problèmes sont faits sur mesure pour les éléments révolutionnaires, habiles qu'ils sont à utiliser les questions de nationalisme et de libertés civiles pour semer le trouble. Il ne serait pas surprenant que les révolutionnaires québécois étendent leurs activités dans la région du Nouveau-Brunswick. »

Selon des documents obtenus par le *Moncton Times-Transcript* en vertu de la Loi d'accès à l'information, la GRC aurait aussi largement utilisé les médias pour amasser ses informations.

La GRC était, par ailleurs, fort critique à l'égard de la Société Radio-Canada, accusant notamment ses reporters de la télévision en poste à Moncton de répandre le mécontentement qui s'exprimait dans cette université au cours des décennies tumultueuses 1960 et 1970.

À cette époque, les étudiants multipliaient les manifestations en faveur de l'égalité linguistique et d'un meilleur régime de prêts et bourses.

La portée des renseignements recueillis sur les leaders étudiants de l'époque, dont plusieurs font maintenant partie de l'élite acadienne, laisse croire que les groupements étudiants et même les salles de classes étaient infiltrés par des membres de la GRC.

Les documents révèlent également que certains membres de l'administration universitaire de même que certains professeurs ont donné des renseignements sur des étudiants à la GRC; des lettres contenant de tels renseignements et portant l'en-tête de l'université ont été adressées à la police.

« La situation actuelle au Nouveau-Brunswick est potentiellement dangereuse et, si on ne parvient pas à la calmer, nous pouvons craindre une escalade de la violence », écrivait M. Starnes dans sa lettre à M. Goyer.

Les documents laissent croire que la GRC était d'avis que les leaders étudiants étaient des activistes acadiens radicaux qui flirtaient et parfois embrassaient la violence.

Un de ces étudiants, M. Denis Losier, devait devenir, 20 ans plus tard, l'un des ministres les plus puissants du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En 1972, M. Losier avait été élu secrétaire général de l'association étudiante de l'Université de Mon-

ton; son élection avait fait craindre à la GRC que les étudiants « ne suivent ses idées radicales ».

M. Losier a occupé plusieurs porte-feuilles dans le gouvernement de M. Frank McKenna. Il a remis sa démission récemment pour prendre la direction de la Mutuelle-Vie Assomption.

Au cours d'une entrevue, M. Losier a déclaré ne pas être surpris que lui et ses collègues du conseil étudiant aient été des cibles par la GRC.

« Quelqu'un nous avait dit que des gens nous surveillaient, a-t-il raconté. Nous avons entendu dire que deux étudiants dans notre groupe entretenaient des relations étroites avec la GRC. »

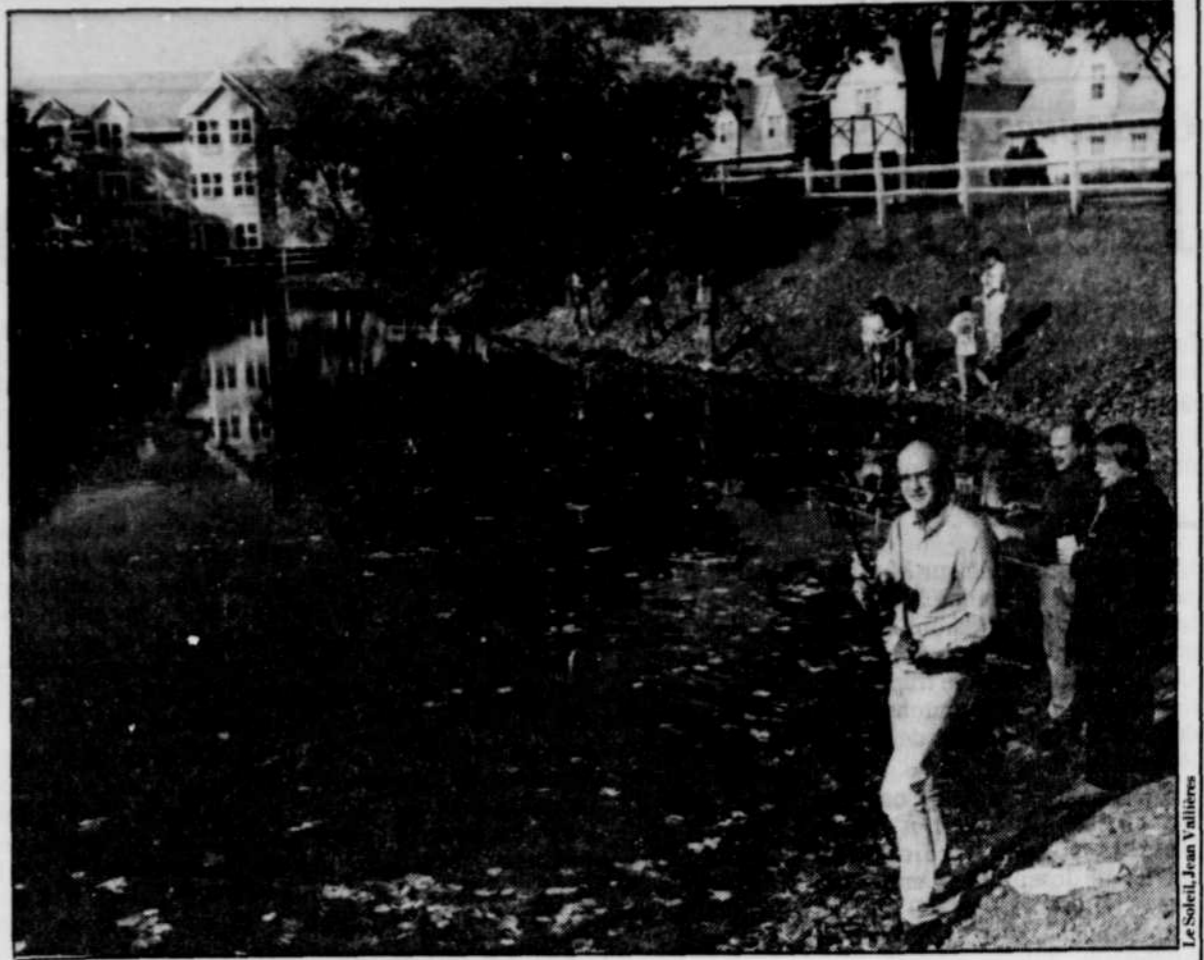
La plate-forme politique ainsi que le curriculum vitae de M. Losier ont circulé jusqu'au sommet de la hiérarchie, c'est-à-dire jusqu'au bureau du commissaire de la GRC à Ottawa.

L'ancien ministre a toutefois déclaré que les préoccupations du service de sécurité étaient compréhensibles alors qu'on était en pleine crise du FLQ au Québec et que les étudiants de Moncton devenaient de plus en plus radicaux.

Il a ajouté que ses actes et ceux de ses amis n'étaient que la manifestation d'un leadership naturel en processus de maturation.

« Ils sont devenus des leaders dans leurs communautés », a déclaré M. Losier à propos de ses collègues de l'époque.

Les noms de plus d'une centaine d'étudiants apparaissent dans les documents de la GRC.



La pêche en ville

Les gens ont répondu en grand nombre à l'invitation du Château Bonne Entente de Sainte-Foy dont le minuscule lac, en bordure de l'hôtel, était accessible au public pour une dernière partie de pêche. Les prises étaient limitées à une par personne et l'activité était gratuite. En plus, il a fait beau.

Un appel à la bombe entraîne la fermeture du pont Pierre-Laporte

QUÉBEC — Un appel à la bombe effectué par un mauvais plaisantin a forcé l'évacuation complète du pont Pierre-Laporte hier soir.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

À 19 h 30, un appel anonyme reçu par le service de police de Sainte-Foy affirmait qu'une « bombe exploserait à 21 h sur le pont Pierre-Laporte ».

L'appel a été fait d'une cabine téléphonique installée sur le che-

min Sainte-Foy. Il n'a pas été revendiqué. La voix était celle d'un homme dans la vingtaine.

Les agents de Sainte-Foy ont aussitôt communiqué l'information à leurs collègues de la Sûreté du Québec. Une dizaine d'autopatrouilles ont été dépêchées sur les lieux. Les agents ont ratissé le tablier du pont, mais en vain. À 20 h 45, ils n'avaient trouvé aucun engin explosif, ni la moindre trace de colis suspect.

Craignant tout de même que l'appel soit sérieux, les policiers ont ordonné la fermeture du pont

à toute circulation. À 20 h 52, les voies filant en direction sud et nord étaient bloquées. L'attente a duré 30 minutes.

À 21 h 23, l'ordre de rouvrir le pont a été donné. Dix minutes plus tard, la circulation reprenait son cours normal.

La cabine téléphonique d'où l'appel anonyme a été placé, installée face au 3291, chemin Sainte-Foy, a été fouillée par les enquêteurs, mais en vain. Aucun indice n'y a été trouvé.

Les agents de la SQ ont été aidés par leurs collègues de Sainte-Foy, Chaudière-Etchemin et Chaudière-Ouest dans cette opération. Pendant la fermeture du pont, qui aura finalement duré 40 minutes, les véhicules ont été détournés sur le pont de Québec.

RÉSULTATS

loto-québec

Extra		Tirage du 94-10-08		Banco		Tirage du 94-10-08		
NUMÉROS	LOTS			4	5	8	10	13
309752	100 000 \$			15	19	26	28	30
09752	1 000 \$			32	40	52	53	55
9752	250 \$			56	61	62	66	69
752	50 \$							
52	10 \$							
2	2 \$							

SELECT		Tirage du 94-10-08		GAGNANTS		LOTS		
7	11	23	25	27	34	6/6	0	1 000 000,00 \$
						5/6+	0	17 296,60 \$
						5/6	34	847,80 \$
						4/6	1 714	31,40 \$
						3/6	23 150	5,00 \$

Numéro complémentaire: 40

MISE-TOT 5 16 18 23
GAGNANTS 77 LOTS 649,30 \$

Ventes totales: 745 697,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

SUPER 7		Tirage du 94-10-07		GAGNANTS		LOTS	
4	6	7	10	19	39	43	

Numéro complémentaire: 42

Extra Super 7		Tirage du vendredi 94-10-07		GAGNANTS		LOTS	
889867	100 000 \$	7/7	0	9 000 000,00 \$			
89867	1 000 \$	6/7+	1	144 554,70 \$			
9867	250 \$	6/7	30	4 216,20 \$			
867	50 \$	5/7	2 827	159,88 \$			
67	10 \$	4/7	62 906	10,00 \$			
7	2 \$	3/7+	57 018	10,00 \$			
		3/7	529 566	participation gratuite			

Ventes totales: 7 739 520,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$
Prochain tirage: 94-10-14

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

En Bref

■ Lampadaire mortel
QUÉBEC — L'automobiliste qui a heurté de plein fouet un lampadaire sur l'autoroute de la Capitale, vendredi soir, a succombé à ses blessures. Gabriel Audet, un résident de Sainte-Marie, âgé de 34 ans, se serait possiblement endormi au volant, d'après la SQ.

■ Arrêt des procédures
QUÉBEC — Un arrêt des procédures a été prononcé dans la cause de Pascal Barabé, le détenu de 20 ans qui, en juin, s'est évadé du centre de détention de Québec et qui a été repris en possession d'un téléviseur volé, à proximité de la place d'Youville.

TRAITEMENT MUSCULAIRE

UNE TECHNIQUE EXTRAORDINAIRE DE SOINS NATURELS

EXCLUSIF

À l'aide de massages en profondeur, la myothérapie active la circulation sanguine, délie les articulations, draine les toxines des organes perturbés et fortifie le système de défense du corps.

ASSURANCE ACCEPTÉE

Eddy Gagné N.D.
Myothérapeute

866, Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2E2
Tél.: (418) 834-0553

ON EST

À NE PAS MANQUER

PLEIN DE SURPRISES

COUPONS RABAIS RESTAURANT

CERTIFICATS CADEAUX BEAUTÉ INSTITUT

INSPECTION GRATUITE DE VOTRE VÉHICULE AVANT L'HIVER

URGENT BESOIN DE VÉHICULES USAGÉS

ACADIA SUZUKI
LA V A DU SERVICE
Autoroute de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand 995, Galiboux, Vaner 681-6000

OUVERT

Royal Suzuki
6345, boul. Hamel, L'Ancienne-Lorette
872-0005

DEMAIN

LAVAGE EXTERIEUR GRATUIT

LIQUIDATION DES MODÈLES 1994

LE JOUR 99\$

LEVIS SUZUKI
9305, boul. de la Rivière-Sud, Lévis, autoroute 20 sortie route Lallemand
835-5050

Pénurie de médecins dans les régions

Gaspé fait appel à un interniste du Nouveau-Brunswick

QUÉBEC — Le problème de recrutement des médecins spécialistes à l'Hôtel-Dieu de Gaspé n'est pas réglé. Bien au contraire, la direction de l'Hôtel-Dieu est même contrainte ces jours-ci de recourir aux services d'un interniste de Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Le seul interniste de l'établissement, le Dr Guy Albert, a mis sa menace de démission à exécution, ce qui complique encore davantage les choses. L'Hôtel-Dieu a dû établir une liste de spécialistes itinérants en médecine interne pour remplacer le Dr Albert au cours des prochains mois.

Le médecin spécialiste de 60 ans, qui travaille en permanence à Gaspé depuis 1966, est actuellement en vacances et ne réintégrera pas son poste à l'hôpital de-

main, préférant restreindre ses activités à son bureau privé.

Cette semaine, le poste est comblé par le Dr Reshat Memiche, un interniste exerçant sa profession à Bathurst. Le Dr Memiche est toutefois membre de la Corporation professionnelle des médecins du Québec depuis 1987, ce qui l'autorise à travailler au Québec.

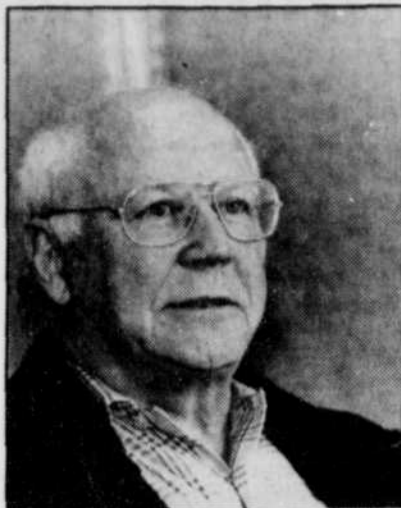
Le recours aux médecins itinérants hors Québec demeure néanmoins une mesure exceptionnelle, reconnaît le Dr Yves Bastien, président de l'Association des inter-

nistes, des rhumatologues et des gériatres du Québec.

« C'est tout à fait exceptionnel, en effet, et cela m'étonne, ajoute le Dr Pierre Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Auparavant, on voyait plus souvent des médecins québécois faire des remplacements au Nouveau-Brunswick. »

La pénurie de spécialistes est particulièrement sérieuse en Gaspésie. Le Dr Bastien en sait quelque chose, lui qui est également inscrit sur la liste d'internistes itinérants pour la semaine du 24 octobre.

La situation n'est pas plus rose au département de chirurgie. Le Dr Dominique Synnott, qui doit



Les vacances du Dr Guy Albert ont eu l'effet d'un raz-de-marée auprès des dirigeants du centre hospitalier.

assurer la garde seule sur une longue période de sept semaines en raison des vacances de son confrère, a décidé de s'accorder

trois jours de congé cette fin de semaine. L'Hôtel-Dieu a donc été obligé de lui trouver un remplaçant dans les plus brefs délais. Ce chirurgien itinérant devrait rester à Gaspé deux semaines.

« Je termine ce soir (vendredi) mes deux premières semaines de garde et je suis crevée, je dois prendre soin de ma propre santé, dit le Dr Synnott. Nous avons eu beaucoup d'accidents et j'ai dû travailler toutes les nuits depuis deux semaines. Je reviendrai au travail mardi. »

Le retour en poste de Mme Synnott risque toutefois de causer des problèmes. En effet, les règlements de la Régie de l'assurance-maladie du Québec stipulent qu'un médecin permanent payé à l'acte doit quitter ses fonctions quand il reçoit de l'aide d'un itinérant rémunéré sur une base quotidienne.

« L'hôpital m'a suggéré de prendre deux semaines de vacances, mais je refuse, ajoute Dominique Synnott. J'ai déjà plusieurs opérations à l'horaire la semaine prochaine, dont deux patients atteints d'un cancer de l'estomac. Comment vais-je leur expliquer que je suis forcée de reporter leur opération ? Je rentre au travail mardi et je vais "hurler" si on refuse de me payer. »

Récemment, la FMSQ et l'Hôtel-Dieu ont annoncé une entente imminente avec le ministère de la Santé pour faciliter les remplacements en régions éloignées, mais le Dr Synnott attend toujours les résultats.

LE BON SERVICE
ne vous coûte pas un sou de plus.
Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

Ils sont compétents et pourtant...

QUÉBEC (PC) — Avant de participer à la réunion du conseil des ministres, mercredi dernier, le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jean Rochon, a invoqué la complexité du problème lorsqu'on lui a demandé s'il avait l'intention d'exaucer un vœu de son chef Jacques Parizeau de faire une place aux médecins diplômés hors Québec dans les régions.

Le Dr Rochon a précisé que la solution doit venir d'une table de concertation où les fédérations médicales et la Corporation professionnelle du Dr Augustin Roy siègent.

Malheureusement pour les médecins « étrangers », le rapport demandé au ministre de ne pas régler la pénurie de médecins en régions par l'embauche des diplômés hors Québec.

Le problème de la répartition des médecins sur le territoire dure depuis dix ans. Le nouveau premier ministre estime que la solution passe par les médecins diplômés hors Québec.

Mais qui sont ces professionnels « étrangers » que les dirigeants de la profession médicale québécoise hésitent à accrédi-ter ? En voici quelques-uns :

Le Dr Alexander MacCormick s'est installé en Mauricie. Il est né à Ottawa, a vécu et étudié la médecine en Europe où son père a occupé des postes en recherche médicale.

Il est diplômé de l'Université de Strasbourg en 1989. Il a pratiqué trois ans en France où il est toujours reconnu. Considéré comme un étranger au Québec, il est exclu de la profession. Il a subi avec

succès les examens du Conseil médical du Canada en 1991. Une de ses nombreuses spécialités : l'urgéologie. Il servirait n'importe où au Québec.

Le Dr Miguel Silva, Mexicain d'origine, vit au Québec depuis mai 1979. Il est citoyen canadien depuis 1984. Il est diplômé en médecine de l'Université de Mexico. En 1993, il a réussi les examens du Conseil médical du Canada. Il a épousé une fille de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Sa belle-mère est originaire des Îles-de-la-Madeleine.

Le Dr Sylva s'exprime dans un français impeccable et est prêt à servir n'importe où au Québec.

Le Dr Ana Maria Radu, au Québec depuis 1991, est diplômée en médecine de l'université Timisoara en Roumanie. Elle est chirurgienne-pédiatre. Actuellement, elle enseigne en médecine à l'université Laval. Curieusement, elle n'est pas autorisée à pratiquer sa profession.

Son contrat d'enseignante prendra fin dans deux ans. Elle espère que la corporation lui accordera le permis indispensable pour qu'elle puisse obtenir un poste permanent.

Le Dr Julieta Z. Petroni, au

Québec depuis 1987, citoyenne canadienne, est diplômée en médecine de l'université Guayaquil en Equateur. Elle est spécialisée en pédiatrie et en santé communautaire.

En 1986, elle a été boursière du gouvernement d'Israël. Elle a subi avec succès l'examen du Conseil médical du Canada en 1991.

Pendant deux ans, et jusqu'en 1993, elle a été assistante à la recherche en cardiologie à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal. Elle ne peut pas pratiquer la médecine. Elle servirait n'importe où au Québec.

Le Dr Slobodan Milosevic, 35 ans, un des grévistes de la faim à qui M. Parizeau a promis d'intervenir durant la campagne électorale, est diplômé en médecine générale de l'Université de Belgrade depuis 1983. Il vit au Québec depuis 1988. Il a réussi l'examen du Conseil médical du Canada en 1993. Il doit être assesseur comme citoyen canadien sous peu.

Il est un des membres fondateurs de « Médecins québécois sans frontière pour les régions », une association vouée à la reconnaissance des médecins diplômés hors Québec.

Ces cinq médecins, comme environ 150 autres dans la même situation, sont parfaitement intégrés dans la société québécoise. Tout ce qu'ils souhaitent, c'est rien de plus que d'être traités comme tous les médecins de souche. Ils ne réclament aucun traitement de faveur.

"PRIX CHOC"	VOYAGES SOLANGE GOULET			exotik tours
	CHARLESBOURG 626-8966 1-800-463-6940	QUÉBEC 681-1456	SAINTÉ-FOY 657-2004	
JOYAUX DE L'ORIENT 31 janv. 22 jours, 32 repas	2599\$ 100\$ taxe	TUNISIE Séjour à Nabeul, Fév. 10 jours, 16 repas	799\$ 57\$ taxe	24 jours, 44 repas 1099\$ 57\$ taxe
PLAGE DE LA THAÏLANDE "Groupes" Cha Am 14 fév. 7 mars, 32 repas	1799\$ 50\$ taxe	LE MAROC Circuit + séjour à Agadir "Groupes" 28 fév. 26 repas, 15 jours	1399\$ 52\$ taxe	
GRÈCE Circuit croisière Météores, novembre, 13 jours, 18 repas	1299\$ 85\$ taxe	TURQUIE Circuit et séjour 28 fév., 26 repas, 16 jours	1599\$ 80\$ taxe	
TUNISIE MAROC Grand circuit, 21 fév., 15 jours, 25 repas	1699\$ 59\$ taxe	ESPAGNE ET TUNISIE Costa Del Sol, Nabeul, Long séjour Départ 31 janv., 26 jours, 24 repas	1199\$ 57\$ taxe	
GRÈCE TURQUIE MAROC Grand circuit, fév. 22 jours, 34 repas	2099\$ 105\$ taxe	TURQUIE ET MAROC Grand circuit, nov. et fév., 15 jours, 23 repas	1699\$ 70\$ taxe	
GRÈCE ET MAROC Grand circuit, 31 janv., 15 jours, 22 repas	1599\$ 87\$ taxe			

Les prix indiqués ci-dessus sont, par personne, occupation double, départ de Montréal. Permis du Québec.

VENTE ANNIVERSAIRE

20% de rabais sur une sélection de collections des plus grands noms.

40% de rabais sur une sélection de vêtements de 0 à 20 ans et sur les imperméables DASH.

30% de rabais sur tous les vêtements des collections POINT ZÉRO & GLYNNE-PERCY.

50% de rabais sur une sélection de pyjamas pour bébés.

20% à 50% de rabais sur une sélection d'habits de neige de 0 à 20 ans.

Demain, jour de l'Action de grâces, nous sommes ouverts

concept mode
clément
0-20 ans

626-0006

CETTE VOITURE EST QUASI ÉTERNELLE...

MALHEUREUSEMENT, CETTE OFFRE NE L'EST PAS.

35 994\$* TRANSPORT INCLUS.

C'est le temps ou jamais de vous offrir l'élégante Cadillac De Ville 1994. Son design incomparable enveloppe un moteur V8 plus silencieux, des sièges à suspension et un nouveau système à deux sacs gonflables pour une sécurité inégalée. Le tout pour seulement 35 994\$, transport inclus, si vous passez à l'action avant le 31 octobre. Passez voir votre concessionnaire Cadillac aujourd'hui. C'est le temps ou jamais.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles 1994 neufs en stock. Photo à titre indicatif seulement. Certains des équipements montrés peuvent être offerts en option. Transport et préparation inclus, taxes en sus. Voyez votre concessionnaire Cadillac participant pour plus de détails.

Vos concessionnaires
Cadillac

Sylvie Bernard clôture le concours de musique autochtone à Limoilou

QUÉBEC — Des musiciens des communautés cri, innue, attikamek et naskapie se relaient tout le week-end sur la scène du cégep de Limoilou dans le cadre du 2e concours de musique autochtone. Une occasion unique de promouvoir une facette de la culture autochtone et de la faire connaître aux Blancs.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Comme l'année dernière, le concours se déroule à Québec, question d'assurer une plus grande visibilité à l'événement, explique Florent Bégin de la corporation culturelle MAMU, l'organisme qui a mis le concours sur pied.

L'initiative de MAMU — mot montagnais signifiant « ensemble » — est d'ailleurs fort bien reçue par le public, quoique les autochtones constituent environ 75 % des spectateurs.

Mais le concours est encore jeune et « le milieu culturel autochtone n'est pas encore très organisé », ajoute M. Bégin, qui est bien confiant de voir plus de

Blancs aux représentations au cours des prochaines années.

Après un lent départ, l'année dernière, les billets se sont soudainement envolés à quelques jours du début du concours. « Cette année, ça va beaucoup mieux, dit Florent Bégin. Il ne nous reste que 75 billets sur environ 700. Je suis certain que nous devons refuser du monde demain soir (aujourd'hui). »

Depuis hier matin et jusqu'à ce soir, les spectateurs sont conviés à un marathon de musique auquel participent 19 groupes ou solistes. Kashitin a fait des petits... Le concours offre 6500 \$ de bourse aux gagnants.

« Il s'agit d'un concours de musique "actuelle", et non seulement

de folklore, un peu comme Kashitin, reprend-il. Quelques groupes ont aussi des musiciens non autochtones. »

L'idée du concours de musique est née en 1992 à la corporation culturelle MAMU et a reçu l'appui de plusieurs groupes socio-communautaires et de conseils de bande autochtones, ainsi que du ministère des Affaires municipales et du Secrétariat aux affaires autochtones. Sont venus se joindre cette année des commanditaires majeurs, tels la Caisse populaire du Village-des-Hurons, Alcan et Hydro-Québec, dont le vice-président Autochtones et collectifs, André Laporte, assure la présidence d'honneur du concours.

« Nous présentons ici la "crème" de la musique autochtone, affirme fièrement M. Bégin. Le but est de rendre notre culture plus accessible et aussi nous rap-

procher des non-autochtones. »

M. Bégin voit dans la musique un instrument exceptionnel de dialogue et de contact. « Après la crise d'Oka, en 1990, la contrebande de cigarettes et toutes ces histoires sur les autochtones, inutile de dire que les relations avec les non-autochtones se sont détériorées », conclut M. Bégin.

Ce soir à 20 h, la chanteuse abénaquise Sylvie Bernard présentera le spectacle de clôture du concours, tout juste après la prestation de Willie Dunn, un vieux routier de la musique autochtone.



Sylvie BERNARD

Région des Etchemins Grève dans le transport écolier

SAINT-PROSPER — Les 25 chauffeurs d'autobus d'écoliers de la compagnie Transport Sécuritaire Saint-

Prosper, qui véhiculent quotidiennement quelque 1600 élèves des niveaux primaire et secondaire des municipalités de Lac-Etchemin, Sainte-Aurélie, Saint-Benjamin, Sainte-Germaine, Saint-Prospère et Sainte-Rose, ne prendront pas le volant de leur véhicule, mardi matin.

par ANDRÉ POULIN
collaboration spéciale

Ils réagissent ainsi à l'échec de la conciliation débutée mercredi dernier en présence de M. Renald Brassard.

Quatre-vingt-dix minutes après le début de cette conciliation demandée par les deux parties, M. Brassard a en effet décidé d'y mettre un terme, compte tenu de l'impossibilité de rapprochement. Patron et employés divergent radicalement d'opinion sur les modifications apportées aux conditions de travail des chauffeurs qui, en début d'année scolaire, se sont vu imposer des coupes de 35 % à 70 % de leur salaire, une décision qui contrevient à l'article 59 du Code du travail, lequel interdit toute modification aux conditions de travail d'employés en-

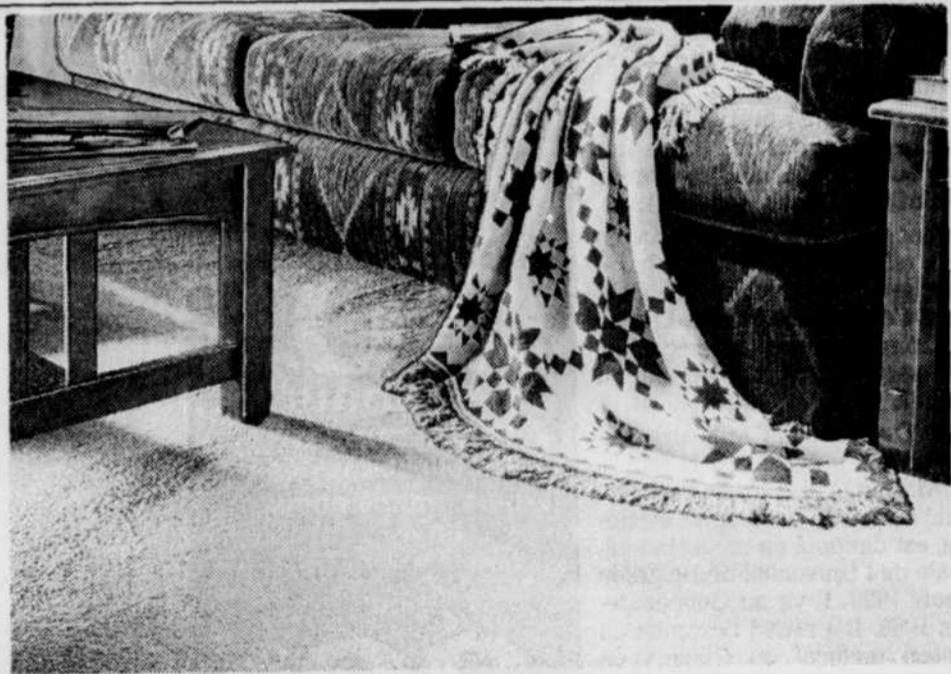
gagés dans la négociation d'une convention collective.

La commission scolaire réagit

En réaction à ce débrayage, les autorités de la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin ont décidé de recourir à d'autres transporteurs pour assurer le transport des élèves de ce territoire. Actuellement, une douzaine de véhicules ont pu être recrutés, ce qui ne suffira toutefois pas à combler les besoins. Les parents seront donc appelés à contribuer au transport de leurs enfants en assurant leur déplacement jusqu'à l'école de leur village. De là, les élèves qui fréquentent les polyvalentes ou d'autres écoles primaires du territoire seront pris en charge par les transporteurs de la commission scolaire qui entend intensifier ses démarches dans le but de recruter de nouveaux transporteurs.

Le dépôt par l'employeur, jeudi matin, d'une demande d'arbitrage au ministère du Travail démontre en effet bien peu d'intérêt pour la poursuite des négociations. Il faudra donc s'en remettre à l'arbitrage pour régler ce conflit de travail, qui se révèle être une première dans les annales du transport d'écoliers dans la région des Etchemins.

**MOQUETTE
'CANADIAN MANSIONS I'
EN NYLON DU PONT
RABAIS
40%**



Moquette Sears en nylon texturé la plus vendue, offerte en 20 coloris mode. N° 13720. Sears ord. 29,99 ver. ca. Maintenant... 17,99 ver. ca. (21,51 m²).

Supplément pour l'installation. Dans la plupart des régions, Sears peut faire faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

LES MOQUETTES DE SEARS SONT
DES RECORDS DE VENTE AU CANADA!

*D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

AVEC VOTRE CARTE SEARS, RIEN À PAYER AVANT FÉVRIER 1995

L'offre s'applique aux revêtements de sols, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25% de frais d'administration. Aucun acompte à verser. Aucune taxe à payer à l'avance. Cette offre se termine le 19 octobre 1994.

Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 19 OCTOBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Copyright 1994, Sears Canada Inc.

*Un lundi
très ouvert...*

Demain sera un jour exceptionnel: vous obtiendrez bien sûr le meilleur prix à Québec, les vidanges d'huile à vie tout à fait gratuitement et un cadeau surprise d'une valeur de 299\$.

INTREPID 1994



40739

337\$ par mois

— 60 petits mois
— très bas kilométrage

**VOYAGER SE
10e ANNIVERSAIRE 1994**



41051

341\$ par mois

— 60 petits mois
— très bas kilométrage

GRAND VOYAGER SE 1994



40076

374\$ par mois

— 60 petits mois
— très bas kilométrage

Tout tout tout
INCLUS
sauf les taxes, bien sûr!

EN PRIMEUR

La toute nouvelle Neon
2 portes



Prêt-rachat Royal

Stock	Modèle	À financer	Intérêt	Taux	Frais totaux	Résiduel	Coût km excédentaire
40739	Intrepid	23 427 \$	7390 \$	9,25 %	30 818 \$	6875	7 c
41051	Voyager SE	24 026 \$	7584 \$	9,25 %	31 710 \$	7650	7 c
40076	Grand Voyager SE	26 324 \$	8361 \$	9,25 %	34 685 \$	8225	7 c

L'acheteur peut payer le véhicule de suite ou verser à la banque le montant du prêt de 24 000 \$ en primeur. Le prêt est garanti par le service financier. Après approbation du Service du crédit de la banque Royal, l'acheteur doit signer le prêt et le prêt sera remboursé par le vendeur ou le distributeur de la banque.

«Faites confiance à Chrysler»

En toute confiance



Très beau choix de véhicules neufs et démonstrateurs 1994

**LA MAISON CHRYSLER
de Charlesbourg**

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg. POUR RENDEZ-VOUS: 622-4700

NATURALIZER
GALERIES DE LA CAPITALE
627-3894



DU JAMAIS VU!
dans un magasin Naturalizer en pleine saison automnale

SOULIERS DE SUÈDE OU MOROCCO

Couleurs:

noir, brun, bourgogne et autres

Modèles illustrés et autres disponibles

Valeur jusqu'à 99 \$ pour

59⁹⁵

Choix de pointures 4 à 11 Largeurs AA, B, C, D

Venez en profiter jusqu'au 15 octobre



Profitez d'un rabais de

10.00 \$

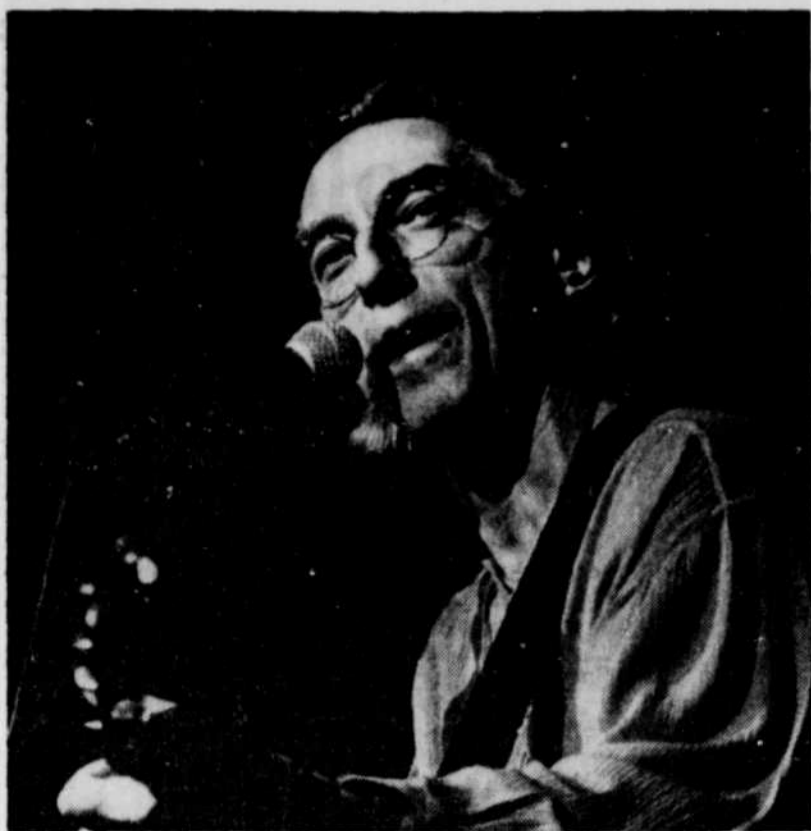
jusqu'au 15 octobre

sur l'achat d'une paire de souliers ou de bottes

NATURALIZER

de 60 \$ et plus

NATURALIZER
2e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE
GALERIES DE LA CAPITALE



Richard Desjardins a présenté son spectacle « Chaud était la nuit » avec le groupe Abbittibi, hier soir, au Grand Théâtre de Québec.

Chaud était le show de Richard Desjardins

Chaud, chaud était le show de Richard Desjardins, hier soir, au Grand Théâtre de Québec. Chaud de poésie, chaud de rires, chaud de l'appui musical du band Abbittibi.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

C'est d'abord dans son canot d'acajou, avec la poésie de *Chaud était la nuit* que Desjardins nous accueille. De son dernier disque, il jouera toutes les pièces, sauf deux, *Kid Brodeur* et *Les nuits arabes*.

Richard Desjardins est à l'aise avec sa gang. Quand il prend place au clavier pour jouer *Bonsoir*, il a le sourire fendu jusqu'aux oreilles. Se succèdent sous le projecteur de poursuite (qui a un peu de mal à bien viser son homme) le guitariste Francis Grandmont, et le saxophoniste Claude Vendette. Rémy Perron est à la guitare et Richard Perrotte aux percussions (ah! ce solo de drum... c'était quelque chose!). L'ajout musical donné par le groupe Abbittibi est bénéfique. Le spectateur ne peut que s'en réjouir.

Je m'attendais cependant à plus d'interactions entre Desjardins et son groupe. Il ne les interpelle pas durant le show, même s'il s'efface pour leur donner la lumière à l'occasion.

Le show demeure celui de Richard Desjardins. C'est lui qui fait défiler dans nos têtes toutes ses images de son Abitibi natale, dans son char ou à l'usine, ou sur une plage du Sud, à manger des papayas juteuses. Les plus belles images restent celles du désir, inspirées et évocatrices. Comme dans son spectacle solo, il nous offre des monologues.

Et il nous fait rire. Quand il parle politique, il se fait cinglant, comparant les péquistes à des députés de « l'Union nationale à cheveux longs », payant sa pizza avec des « parisos ». Quand il parle des fonctionnaires, il devient moqueur, évidemment.

Avec un casque blanc sur la tête, il se transforme en « foreman de l'Abitibi Price » qui veut « clarifier » les employés et la forêt. « Les arbres, j'vas pas jusqu'à dire qu'ils cachent la nature, mais ils cachent les lacs. »

Petite devinette : quelle chanson fait automatiquement taper dans les mains ? *Caroline*, voyons ! Comme quoi, dans chaque Québécois, se cache une âme country.

Il serait dommage de passer sous silence, la (courte) performance de Sylvie Paquette. Veste de cuir, jean et bottes noires, cheveux longs, Paquette a l'allure d'une vraie rockeuse, riffs de guitare compris. En trois chansons, elle a séduit le jeune public d'hier. Particulièrement en enchaînant, comme par accident, le *Ya Ya* version rock de Mitsou.

Desjardins tient aux premières parties en souvenir de ses propres débuts, longs et difficiles. Dans sa tournée en Gaspésie, il donnera la chance au chansonnier Gilles Bélanger de s'exécuter sur scène avant lui.

Pour sûr, le chaud show de Desjardins vaut le déplacement. Ceux qui n'y étaient pas, hier soir, pourront se reprendre à la supplémenaire du 4 mars.

CHEZ LALIBERTÉ AUJOURD'HUI et DEMAIN

C'EST L'ACTION DE GRÂCES!

20%

DE RABAIS SUR
TOUTE* LA MARCHANDISE

À PRIX COURANT, EN MAGASIN.
SAUF SUR LES MANTEAUX DE FOURRURE,
LES PELISSES ET LES AGNEAUX RETOURNÉS

**PAS DE TPS!
PAS DE TVQ!**

**SUR TOUS LES MANTEAUX
DE FOURRURE, LES PELISSES
ET LES AGNEAUX RETOURNÉS
À PRIX COURANT, EN MAGASIN**

AUX DÉTENTEURS DE LA
CARTE PRIVILÉGIÉE LALIBERTÉ

10%**

N'OUBLIEZ PAS QUE LA
CARTE VOUS DONNE 10%
DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS
ET LES RÉPARATIONS
NORMALES GRATUITES AVEC
TOUT ACHAT DE VÊTEMENTS.

** Sauf sur la fourrure et les services
connexes, les pelisses, les agneaux
retournés, les certificats-cadeaux et
au restaurant.

* COSMÉTIQUES

10% DE RABAIS

*Sauf sur les MANTEAUX de FOURRURE, les PELISSES et les AGNEAUX RETOURNÉS, sur les services fourrure : entreposage, nettoyage, remodelage, réparation et confection, sur les cosmétiques (10% de rabais seulement), les prothèses mammaires, les certificats-cadeaux et au restaurant. Non applicable sur certaines marques au rayon des enfants. Voir détails en magasin.

**NON APPLICABLE SUR LES VENTES ANTÉRIEURES
ET LES MISES DE CÔTÉ. AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE. ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT.**

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841
OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT
Place Charest - Place Cartier - Place Jacques-Cartier - Place Jean Lesage

Plus d'accord
avec votre décor?

**Derrière Cosy,
Colette et Estelle
Beaudoin, deux
complices en
harmonie avec
vos goûts.**

1964, rue St-Michel
(angle Maguire) Sillery
682-2877

AVIS
D'INFORMATION

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 11 OCTOBRE 1994 À 19H
Hôtel de ville de Québec
2, rue des Jardins

Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour, monsieur Yvon Bussières, président du Conseil, souligne les suivants :

- Dépôt du projet de règlement numéro VQZ-3 "Sur le zonage et l'urbanisme".
- Prise d'acte et réception du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices financiers 1995, 1996 et 1997.
- Protocole d'entente supplémentaire devant intervenir entre la Ville et la Ministre de la Culture et des Communications sur la mise en valeur des biens culturels pour les années 1990 à 1996.
- Dépôt du rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1993.

Ordre du jour disponible
— Au bureau du Greffier (bureau 216, téléphone : 691-6074)
— Dans les diverses bibliothèques municipales

Le cas échéant, toute personne qui assiste à une séance du Conseil municipal sera exemptée du paiement des frais d'utilisation du stationnement ou recevra deux billets d'autobus pour compenser ses frais d'utilisation du transport en commun de la CTCUQ. Toute personne handicapée peut requérir les services de transport adaptés du Québec Métro inc. (687-2641) pour assister à une séance du Conseil municipal et se verra aussi remettre deux (2) billets de transport à cette fin.

L'ÉCONOMIE

REFLETS DE L'ENTREPRISE

La Pocatière consolide son industrie technologique

LA POCATIÈRE — La ville de La Pocatière, à l'instar de plusieurs autres municipalités au Québec, a décidé de devenir un partenaire économique actif en favorisant l'émergence d'entreprises à caractère technologique.

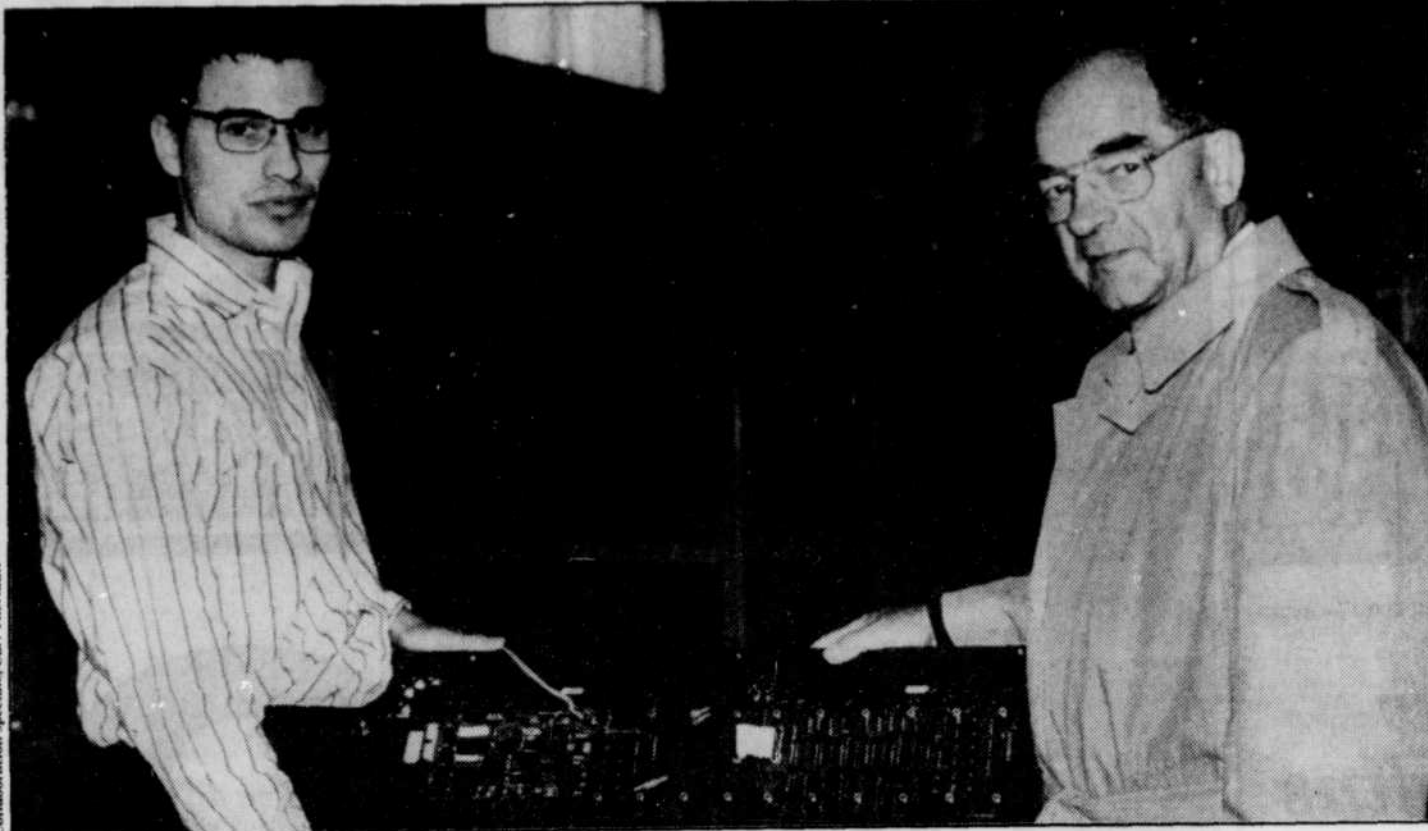
par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Un incubateur industriel d'environ 840 mètres carrés (9000 pieds carrés) a été construit dans le parc industriel de La Pocatière, tout près de l'autoroute 20.

Quelques semaines après son inauguration, il est déjà occupé en bonne partie par une entreprise, Balios Technologies inc., spécialisée dans l'affichage électronique.

Une firme de consultants en commerce international, le groupe BBDT, vient tout dernièrement de s'ajouter à ce qui constitue le seul incubateur d'entreprises de haute technologie de l'Est du Québec.

Au fil des années, une mini-grappe industrielle d'entreprises



s'est d'ailleurs constituée à La Pocatière. Elle est basée sur l'expertise de haut niveau

développée au cégep pocatois par l'équipe du Centre de technique physique de Fernand Landry.

C'est le Centre national de transport en commun de La Pocatière (CNTC), issu du Centre de

technique physique, qui gère en délégation de pouvoir ces espaces industriels loués à 1,50 \$ le pied

carré.

Le Centre national de transport en commun a, entre autres, agit comme sous-traitant de la compagnie Bombardier dans la fabrication de certains éléments du prototype de métro actuellement à l'essai à New York.

Le conseil municipal de la municipalité a loué le bâtiment au CNTC pour une somme représentant le coût des assurances et de l'énergie. Le Centre ne peut louer un local à un coût supérieur de 10 % à celui contenu dans l'entente. Un comité de sélection choisit les entreprises intéressées à s'établir dans cet espace industriel.

« L'objectif n'est pas de faire des profits, mais plutôt de donner une chance aux entreprises qui démarrent de se développer avec un coût de loyer relativement bas », souligne le maire André Théberge.

Ce motel industriel est en effet libre de tout emprunt, ayant été complètement payé par des contributions de la ville de La Pocatière, du Centre national de transport en commun, de la caisse populaire, du Conseil de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent et du secrétariat aux Affaires régionales.

En cas de besoin, note M. Théberge, il sera facile de trouver les sommes d'argent nécessaires à un agrandissement avec les terrains adjacents déjà disponibles.

« Nous avons encore de l'espace dans l'édifice pour une moyenne entreprise ou deux petites », précise le maire. Après cinq ans, les entreprises doivent normalement laisser la place à d'autres compagnies.

La réussite dans le secteur de la technologie dans le Kamouraska fait en sorte que l'économie du Bas-Saint-Laurent, plus particulièrement celle de la Côte-du-Sud, ne peut plus être seulement identifiée à une économie liée aux ressources naturelles.

La grande compagnie canadienne Bombardier, qui possède une importante usine à La Pocatière, collabore depuis de nombreuses années avec l'équipe de spécialistes du cégep de La Pocatière, qui est devenu un lieu d'expertise renommé en haute technologie non seulement au Québec, mais aussi à l'étranger.

POUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE VOTRE DOMICILE
NE PAYEZ PLUS AUCUNE TAXE*

OUVERT AUJOURD'HUI DE 12H00 À 17H00
Sur tous les produits vedettes
OBTENEZ 2 PRODUITS POUR LE PRIX DE 1*

Les meilleurs prix garantis tous les jours
Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Ti-Frère s'engage à vous rembourser la différence plus 10 % de la différence.

TI-FRÈRE
Le seul spécialiste pour votre décoration à Québec
• Les meilleurs prix
• Les meilleurs produits
• La meilleure qualité
• Le plus grand choix
• Le meilleur service
• La plus grande superficie

Service à domicile GRATUIT 681-6023

GRANDE VENTE FINI LES TAXES POUR DÉCORER

COUVRE-PLANCHERS
TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CÉRAMIQUES, CARPETTES, BOIS FRANC
● Dépositaire exclusif des produits MANOIR DEVON
● Installations garanties faites par des experts
● Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
● Dépositaire autorisé des marques: Pearless, Domco, Mannington, Queen, Harding

TAPIS RÉSIDENTIEL HAUTE QUALITÉ
Anti-tache, très résistant, choix incomparable
Seulement... **2-1 29⁹⁹ \$** v.c.

TAPIS SAXONY
Idéal pour salon et passage, 100 % nylon, grand choix de couleurs
Seulement... **2-1 19⁹⁹ \$** v.c.

TAPIS PELUCHE
100 % nylon, anti-tache, très élégant, beaucoup de choix
À partir de seulement... **2-1 15⁹⁹ \$** v.c.

PRÉLARTS POUR TOUS LES GOÛTS
Sans cirage, motifs derniers cris et couleurs à la mode
Faites votre choix
À partir de seulement... **PAS DE TAXES 9⁹⁹ \$** v.c.

CARPETTES EN MAGASIN
Toutes les grandeurs et tous les styles
TAPIS COMMERCIAL IDÉAL POUR SOUS-SOL
Plus de 20 000 v.c. en stock. Avec en dos, traité contre la moisissure
Seulement... **PAS DE TAXES 4⁹⁹ \$** v.c.

PRÉLARTS ÉCONOMIQUES
Épargnez encore plus dans les meilleurs marques. Sans cirage, entretien facile.
Seulement... **PAS DE TAXES 4⁹⁹ \$** v.c.

TUILES AUTO-COLLANTES
Marque Ti-Frère, 12x12, facile à poser
CÉRAMIQUE POUR MUR SÉLECTIONNÉ
6x8, 6x6 économique
CÉRAMIQUE POUR PLANCHER
Modèles à la mode, choix de couleurs, 12x12

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

STORES
VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM
● Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure par des experts pendant que vous attendez
● Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
● Dépositaire autorisé des marques: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco.
● Rails supérieures, garanties à vie, fabriquées au Québec

LOT SPÉCIAL DE STORES VERTICAUX
ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUITEMENT
ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITEMENT
ACHETEZ-EN 3, OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITEMENT
ACHETEZ-EN 4, OBTENEZ-EN 4 DE PLUS GRATUITEMENT
Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.

STORES VERTICAUX FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ
Choix de modèles et de grandeurs, 3" 1/2, 2", rails garanties à vie, bonne épaisseur, choix de couleurs
STORES HORIZONTAUX EN STOCK
Plus de 2500 modèles en stock, P.V.C. 1", choix de couleurs et grandeurs
STORES DE MARQUE LEVOLOR ET HUNTER DOUGLAS
Verticaux, horizontaux, plissés, en bois, choix illimité de couleurs, garantie exclusive, fabriqué sur mesure.

AUTRES SPÉCIAUX
STORES PORTE-PATIO ÉCONOMIQUE
72"x84", choix de couleurs.
Meilleur prix à Québec
Seulement... **19⁹⁹ \$**

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

PAPIER PEINT - PEINTURE
TOUS LES FINIS DE PEINTURE, LE PLUS GRAND CHOIX DE PAPIER PEINT EN STOCK
● Service de coloration de peinture
● Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
● Dépositaire autorisé de tous les produits Crown Diamond, Sunworthy, Provincial

PAPIER PEINT ET PEINTURE
TAPISSERIE
Modèles sélectionnés, choix incroyables pour toutes les pièces de la maison
LOTS DE TAPISSERIE À LIQUIDER
Vaste choix de modèles
PEINTURE TI-FRÈRE
Semi-lustre d'intérieur, mat à plafond, apprêt-sceller, bonne qualité

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

LITÉRIE
DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS
● Confections garanties faites par des professionnelles
● Meilleures conseillères de tout l'Est du Québec
● Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith

DOUILLETES À LIQUIDER
Premiers arrivés, premiers servis. Choix de styles et de motifs, simple, double, queen, king.
À partir de seulement... **2-1 16⁹⁹ \$** (simple)

ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE
Belle qualité, très confortable, 180 fils au pouce, couleurs variés, simple, double, queen.
À partir de seulement... **2-1 49⁹⁹ \$** (simple)

COUSSINS DÉCORATIFS
Très confortables, beaux choix de couleurs.
À partir de seulement... **PAS DE TAXES 13⁹⁹ \$**

ACCESSOIRES DE SALLE BAINS ET RIDEAUX DE DOUCHE SÉLECTIONNÉS
En réduction de... **PAS DE TAXES 30%**

AUTRES SPÉCIAUX
DOUILLETES ÉCONOMIQUES
Lavables, choix de modèles
Meilleur prix à Québec
Seulement... **19⁹⁹ \$** (simple)

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN (merchandise sélectionnée)



TI-FRÈRE
215, boul. Hamel, Vanier
Ouvert: Lun, Mar, Merc, de 9h à 18h, / Jeu, Ven, de 9h à 21h, / Sam de 9h à 17h.

L'UNIQUE
MAXI CENTRE
D'AUBAINES EN
DÉCORATION

LEBLOND BUZZETTI
ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDICAT DE GESTIONNAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000181-944
No SURINTENDANT: 065340
COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite et d'insolvabilité)

Dans l'affaire de la faillite de:
GRANIT R. TOUCHETTE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 419, rue des Montérégiennes, BEAUPORT (Québec) G1C 6T9.

DÉBITRICE
AVIS est par les présentes donné que Granit R. Touchette inc. a fait cession de ses biens le 25e jour de septembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour d'octobre 1994, à 11 heures, au Bureau des faillites, au 1040, avenue Belvédère, bureau 114, Sillery (Québec).

DATE DE QUÉBEC, ce 5e jour d'octobre 1994.

621, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3J5
Tél.: (418) 525-4641

Caisse populaire Desjardins du Village-des-Hurons

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Caisse populaire invite ses membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra à la date, à l'heure et au lieu indiqués ci-contre.

Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, fixer le rendement sur les parts permanentes, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les dirigeants et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions aux administrateurs est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer. Nous vous attendons en grand nombre.

Caisse populaire Desjardins du Village-des-Hurons
Lieu: Salle Kondiaronk (90, boul. Bastien, Village-des-Hurons)
Date: le mercredi 26 octobre 1994
Heure: 19 h 30

J.A. Roméo Sioui
Secrétaire
Signé le 3 octobre 1994

Deux entrepreneurs de la région condamnés

Fraudes de 220 000 \$ contre l'Assurance-chômage

QUÉBEC — Le département des enquêtes de l'Assurance-chômage de Québec a élucidé deux affaires de fraudes majeures totalisant 220 000 \$ et qui ont mené à la condamnation de deux employeurs de la région à la mi-septembre.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

La première enquête, dirigée conjointement avec la Gendarmerie royale du Canada, a permis de mettre au jour les combines d'un entrepreneur en construction de Val-Bélair, Paul Blaquière, et son entreprise Dave Construction limitée.

De 1988 à 1992, Dave Construction s'est rendu coupable de fraudes totalisant 182 000 \$ en fournissant de faux relevés d'emploi à des membres de la famille de M. Blaquière ainsi qu'en omettant de déclarer des heures travaillées au noir.

M. Blaquière a plaidé coupable le 19 septembre à 19 chefs d'accusations et a été condamné à une amende totale de 10 700 \$. Le juge

Alain Morin lui accorde six mois pour payer cette amende, à défaut de quoi il devra purger une peine de 11 mois de prison. La peine est assortie d'une période de probation de deux ans. Évidemment, Paul Blaquière et la dizaine de personnes mises en cause par l'enquête devront rembourser les 182 000 \$ de prestations reçues illégalement.

Sur les dix employés mêlés à cette fraude, sept ont déjà plaidé coupables et ont reçu des amendes totalisant 23 000 \$. Les dossiers des trois autres suivront sous peu, précise Serge Marseille,

du bureau des enquêtes du ministère des ressources humaines.

Par ailleurs, cette enquête a permis aux agents de la GRC d'élucider une autre fraude de 16 000 \$ commise par la même entreprise, cette fois aux dépens de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La même semaine, soit le 23 septembre, Daniel Leclerc, dirigeant de l'entreprise Fomalec inc. de Portneuf-Station, a plaidé coupable à 28 chefs d'accusation de fraudes envers le régime d'assurance-chômage.

Le montant de cette fraude s'élève à près de 40 000 \$ et a valu une amende de 6800 \$ à M. Leclerc. Le juge Hubert Couture s'est montré clément en accordant un délai de deux ans à l'accusé pour payer son amende, mais ce dernier devra passer 19 mois à l'ombre s'il ne respecte pas la date limite de paiement.

Dans cette affaire, deux employés ont bénéficié de faux relevés d'emploi délivrés par Fomalec, ce qui leur a permis de toucher des prestations d'assurance-chômage. L'un d'eux a même acheté son relevé d'emploi

à son employeur fictif, ajoute M. Marseille.

L'enquête a également révélé que M. Leclerc a lui aussi reçu des prestations d'assurance-chômage durant près d'un an tout en continuant à travailler.

Au cours des six premiers mois de l'exercice financier 94-95 (avril à septembre), les enquêteurs du service d'enquêtes et de contrôle de l'Assurance-chômage ont élucidé des fraudes totalisant 5,3 millions \$ dans l'ensemble de la province, soit presque autant que durant les 12 mois de 1993-94.

Espèces menacées demandent protection

QUÉBEC — Grenouilles des marais ou esturgeons noirs, il existe au Canada 236 espèces menacées ou carrément en voie de disparition et aucune loi fédérale pour les protéger.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une coalition de groupes écologistes, dont l'influente Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), vient de lancer une campagne pour corriger cette lacune.

Le Canada est un des pays signataires de la Convention sur la biodiversité, ratifiée en 1992, lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, au Brésil. Endossé par 160 nations, ce document est théoriquement le gardien des espèces en danger.

« Nous perdrons notre titre de leader sur la scène internationale si nous ne commençons pas à appliquer sur notre propre territoire la Convention », a prévenu hier le regroupement.

Selon un porte-parole canadien du Fonds mondial pour la nature, Gary Blundell, qui fait partie de la Coalition, « sans un minimum de protection légale à travers le Canada, nous devons continuer de faire face à de coûteuses mesures d'urgence pour venir à la rescousse de nos espèces en péril ».

Le communiqué de la Coalition souligne qu'au moins, le Québec possède une législation forte pour la sauvegarde des espèces menacées. Par contre, les « Verts » ont souvent dénoncé que le Québec, comme les autres provinces d'ailleurs, est encore loin de l'objectif d'avoir 12 % de son territoire protégé par un parc.

Selon un rapport dévoilé, il y a quelques mois, le pays perd à chaque minute l'équivalent d'un kilomètre de nature vierge. La Convention de Rio se préoccupe de sauvegarde. Mais elle assure aussi que l'utilisation que font les pays riches du Nord des espèces végétales ou animales garantit des bénéfices dans les pays pauvres du Sud, où elles sont souvent prélevées.

En Bref

Gare aux palourdes en boîte

MONTREAL (PC) — Santé et Bien-être Canada avise les amateurs de fruits de mer d'éviter de consommer les palourdes en boîtes de 142 grammes, offertes au pays par les compagnies Unico et Palace. Sur le dessus de la boîte, on retrouve une ou plusieurs des inscriptions suivantes : « H 14 1 », « H 14 2 », « 94 06 09 », « 94 06 16 », « 555 S », « 555 M » ou « 555 L ». Santé et Bien-être Canada signale que ces produits n'ont pas été correctement inspectés et que leur consommation peut entraîner un empoisonnement pouvant être fatal. Il est donc indiqué de retourner les boîtes scellées là où elles ont été achetées.

GRANDE NOUVELLE POUR QUÉBEC ET SES ENVIRONS !!



1400, av. Saint-Jean-Baptiste

APRÈS AVOIR SERVI LES GENS DE QUÉBEC DURANT 20 ANS, NOUS AVONS DE SÉRIEUX PROBLÈMES FINANCIERS ET SOMMES MALHEUREUSEMENT FORCÉS DE FERMER NOS PORTES. 1 059 000 \$ MARQUES RECONNUES DE CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR FEMMES ET POUR HOMMES DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS. TOUT DOIT ÊTRE ÉCOULÉ. PREMIER ARRIVÉ !... PREMIER SERVI !...

« DU JAMAIS VU ET COMME VOUS N'EN VERREZ PLUS »

GRANDE VENTE FERMETURE

OUVERT DIMANCHE JUSQU'À 17 h

SPÉCIAL LÈVE-TÔT ! TANT QU'IL Y EN AURA !!!

FEMMES-BOTTES WESTERN

- Seulement 200 paires
- 100% cuir
- Western authentique
- Surpiquées à la main

\$ 47.00

Cour. : \$190

HOMMES-BOTTES WESTERN

- Seulement 100 paires
- 100% cuir
- Western authentique
- Surpiquées à la main

\$ 57.00

Cour. : \$205

GANTS

- Seulement 200 paires
- Surpiquées à la main
- Nylon
- Spandex
- Maximum 2 paires par client

\$ 2.00

Cour. : \$10,95

FOULARDS

- Seulement 200
- Totes
- Tricot
- Différentes couleurs
- Maximum 1 par client

\$ 2.00

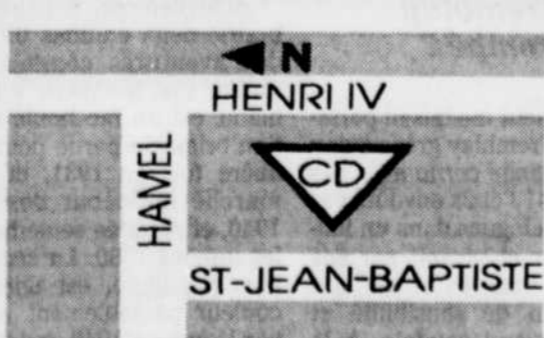
Cour. : \$9,95

FEMMES-BOTTES DE MARCHÉ

- Seulement 75 paires
- 100% cuir
- À l'épreuve de l'eau
- Cuir huilé

\$ 25.00

Cour. : \$125



1400, av. Saint-Jean-Baptiste

877-5500

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mer. : 9 h à 18 h
Jeu. et ven. : 9 h à 21 h
Sam. et dim. : 9 h à 17 h



LE MONDE

Branle-bas de combat dans le Golfe

KOWEIT (d'après Reuter, AFP et AP) — Koweit, États-Unis et Grande-Bretagne ont commencé hier à prendre des mesures pour faire face à une éventuelle invasion du Koweit par l'Irak, qui a massé, selon les Américains, 64 000 soldats à la frontière avec l'émirat (dont 14 000 hommes dans les dernières 48 heures) tout en affirmant ne pas vouloir la guerre.

Saddam Hussein est poussé à préparer une seconde invasion du Koweit par ses généraux, alors que le président irakien lui-même est plutôt « peu disposé » à l'action, affirme ce matin le *Sunday Times*, citant des « sources irakiennes » à Bagdad, sans plus de précisions.

L'hebdomadaire britannique indique qu'une seconde invasion du Koweit, reprenant sur le terrain celle de 1990, a été discutée il y a deux semaines lors d'une réunion entre les principaux généraux irakiens et Saddam Hussein dans le bunker de ce dernier.

Selon ces sources, les « faucons » au sein des officiers de l'armée irakienne ont défendu ce projet auprès de Saddam Hussein, soulignant la nécessité d'une démonstration de force à usage externe et interne destinée à contre-carrer l'effet des sanctions économiques, qui ont entamé son autorité.

Bagdad a affirmé hier soir que les mouvements de ses troupes signalés dans le sud du pays étaient limités à son « territoire national » et dénoncé le « tapage » fait à ce propos.

Le ministre irakien de l'Information, Hamed Youssef Hamadé, a déclaré que des troupes irakiennes se trouvaient à une vingtaine de kilomètres de la frontière koweïtienne, tout en démentant les informations faisant état d'une avance en direction du Koweit.

Comme il l'avait déjà fait la veille, le président Bill Clinton a lancé hier un nouvel avertissement à Saddam Hussein. « Je tiens une fois de plus faire clairement savoir que ce serait une grave erreur de l'Irak de répéter les erreurs du passé, ainsi que de se méprendre sur la volonté ou la puissance américaines », a déclaré le président américain avant de partir pour le week-end à Camp David.

Entre-temps, c'est un véritable branle-bas de combat dans le golfe Persique. Le Pentagone dépêche dès maintenant 4000 hommes et des batteries de missiles anti-aériens Patriot au Koweit. Par ailleurs, le niveau d'alerte des bâtiments en route vers le Golfe va être renforcé.

L'ensemble de l'armée koweïtienne, qui compte quelque 20 000 hommes, a reçu l'ordre de se déployer le long de la frontière avec l'Irak, a affirmé hier soir un haut responsable koweïtien.

Des navires de guerre américains et britanniques font actuellement route vers le golfe Persique. L'Arabie Saoudite a fait savoir qu'elle mettrait ses aéroports à la disposition des avions américains si nécessaire.

Le secrétaire américain à la Défense, William Perry, a estimé que les unités irakiennes déjà en position étaient « trop proches » de la frontière qu'elles ont franchie en août 1990, déclenchant la guerre du Golfe.

« Ce sont des unités mécanisées qui peuvent pénétrer au Koweit en moins d'une heure », a-t-il dit, précisant que certaines d'en-

tre elles n'étaient qu'à 50 km de la frontière.

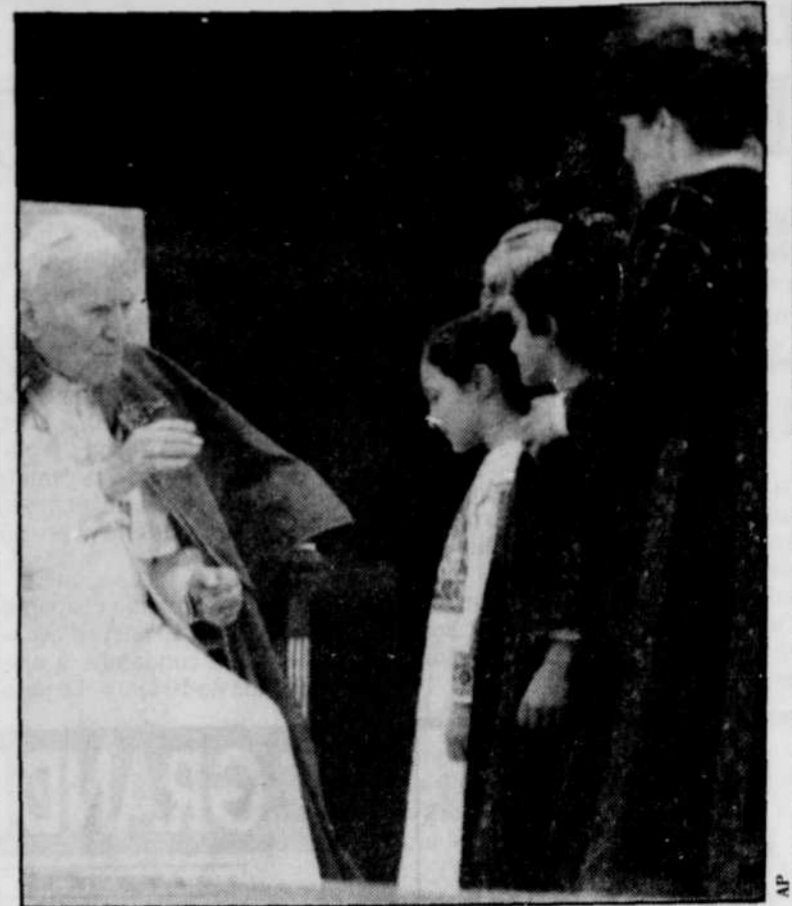
Le Conseil de sécurité de l'ONU, préoccupé par le mouvement des troupes irakiennes, a demandé à ses 1140 observateurs qui patrouillent dans la zone frontalière démilitarisée de redoubler de vigilance.

L'Irak a affirmé hier ne pas vouloir la guerre mais n'en a pas moins menacé de cesser toute coopération avec les Nations unies si elles ne levaient pas leur embargo pétrolier.

À New York, le Conseil de sécurité a jugé inacceptable que l'Irak menace de ne plus coopérer avec la Commission spéciale de l'ONU qui contrôle le programme militaire de Bagdad.

Le secrétaire d'État Warren Christopher a annoncé, avant d'entamer un voyage au Proche-Orient, qu'il ferait étape au Koweit pour exprimer la solidarité de Washington avec l'émirat.

Les alliés de la guerre du Golfe ont commencé à prendre des mesures d'urgence pour faire face à une éventuelle attaque du Koweit par l'Irak, a dit le premier ministre koweïtien, Cheikh Saad al Abdoulla al Sabah, cité par l'agence officielle Kuna.



Nouvelle encyclique

Le pape Jean-Paul II a annoncé, hier, à la Cité du Vatican, qu'il publierait une encyclique sur la vie, à la fin de cette année, tout en dénonçant les atteintes à la famille. Le Saint-Père s'adressait à quelque 50 000 personnes venues en famille, du monde entier, assister à une fête-spectacle sans précédent organisée en l'honneur de la famille sur la place Saint-Pierre. Ci-dessus, il s'entretient avec l'une de ces familles.

Bagdad se fourvoie, Washington saute sur l'occasion

NEW YORK (d'après AFP) — Alors qu'une dynamique semblait s'engager en vue d'un déblocage du dossier irakien à l'ONU, Bagdad a accumulé les erreurs et l'administration américaine s'est engouffrée dans la brèche, selon des diplomates aux Nations unies.

Entre-temps, des millions d'Irakiens continuent de subir les répercussions d'un sévère régime de sanctions internationales, imposé après l'attaque de Saddam Hussein au Koweit (1990-1991), et cette situation ne devrait pas changer dans l'immédiat.

Des spécialistes du dossier ont noté la coïncidence entre les nouveaux bruits de botte dans le Golfe et la publication attendue d'un rapport de la Commission spé-

cial de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM), qui devrait être « plutôt positif » pour Bagdad.

Pendant, les mouvements de troupes irakiennes vers le sud, annoncées vendredi par Washington, les menaces proférées par l'Irak à l'encontre de l'UNSCOM et l'absence d'un geste de Bagdad concernant la reconnaissance du Koweit éloignent les perspectives de déblocage du dossier des sanctions au Conseil de sécurité de l'ONU.

« Les Irakiens avaient parcouru 90 % du chemin et, encore une fois, à la dernière minute, par folie, par arrogance ou par frustration, ils ont préféré le défi », a souligné une source arabe.

Pourtant, avant que cette nouvelle crise n'éclate, les choses se présentaient plutôt bien pour l'Irak. L'UNSCOM faisait état d'une « bonne coopération » de Bagdad en vue du démarrage d'un système de contrôle à long terme des programmes d'armement irakiens, fait sans précédent dans les annales des relations internationales.

De « dures » explications ont eu lieu cette semaine à Bagdad entre des responsables irakiens et le chef de l'UNSCOM, Rolf Ekeus,

venu vérifier que son système était « opérationnel », avant son rapport au Conseil de sécurité.

Certains diplomates en contact avec l'UNSCOM disent que M. Ekeus a été fermement rappelé à l'ordre par les responsables irakiens, qui se sont plaints « du fait que l'Irak joue le jeu depuis près d'un an avec l'ONU, sans rien obtenir en échange ».

Au début de la semaine, l'Irak avait menacé de rompre sa coopération avec l'UNSCOM et Saddam Hussein avait demandé à la population de « s'armer de patience ».

Dans son discours, vendredi, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz n'a pas fait le

geste auquel de nombreux délégués s'attendaient : une déclaration d'intention sur la reconnaissance du Koweit et de ses frontières. Seules quelques vagues allusions ont émaillé son texte.

M. Aziz s'est, en revanche, livré à une attaque en règle des États-Unis, accusés de « faire obstruction » à toute levée des sanctions, ce qui a provoqué un vif échange avec la déléguée américaine à l'ONU, Madeleine Albright.

Les mouvements d'unités de la Garde républicaine irakienne vers le Koweit auraient commencé le 3 octobre, mais l'administration américaine ne les a annoncés que vendredi. Les États-Unis ont sauté sur l'occasion pour affirmer que,

jamais, « dans l'histoire de l'ONU », un pays, l'Irak, n'avait été autant « en violation » des résolutions du Conseil de sécurité.

Les « gestulations » des uns et des autres apparaissent avant tout à usage interne, selon des spécialistes du dossier. Aux États-Unis, tout durcissement vis-à-vis de Saddam Hussein est susceptible de provoquer une remontée du président au pouvoir dans les sondages.

Washington est par ailleurs très sensible aux intérêts économiques — qui sont également les siens — de ses principaux alliés dans la région, l'Arabie Saoudite et le Koweit, qui redoutent le retour du brut irakien sur les marchés pétroliers.

La parole aux lecteurs

Un mécène particulier

En ce temps où le mécénat se fait de plus en plus rare, les artistes ont grandement besoin d'appui au développement de leurs arts et nous sommes heureux de constater qu'il existe encore des gens qui croient et encouragent la créativité.

La Société de Gestion SBI, propriétaire des Galeries de la Canadière, a choisi de faire partie de ceux-ci. À travers le contexte économique difficile que nous traversons, les dirigeants de ce centre commercial non seulement encouragent, mais, de façon plus tangible, fournissent à plusieurs peintres, sculpteurs et musiciens des locaux et ce, gratuitement.

Grâce à eux, ces artistes peuvent évoluer dans leur domaine respectif sans se soucier d'assumer les frais d'un atelier de production.

Nous voulons aujourd'hui souligner leur geste généreux en reconnaissant leur participation au domaine artistique à Québec.

Ensemble, nous vous disons merci. Vous êtes un exemple pour tous ceux qui croient à l'importance de l'art dans la société.
Lyse C. Marsan
Charlesbourg

Frères et soeurs

Les colonnes nécrologiques des quotidiens nous annoncent, chaque jour ou presque, le départ d'une religieuse, d'un religieux ou d'un prêtre. Ces personnes, les plus souvent arrivées à un âge avancé, s'en vont discrètement après avoir consacré leur vie aux oeuvres caritatives, hospitalières, éducatives ou sociales, sans autre bénéfice personnel que la satisfaction du devoir accompli.

Vous qui avez voué votre vie au service d'autrui, dans les hôpitaux auprès des malades, dans les écoles auprès de la jeunesse montante, dans les presbytères parmi vos paroissiens, ne partez pas sans que je vous adresse mes salutations respectueuses, sans que je vous dise ma reconnaissance pour le bien que vous avez accompli et mes regrets de constater la faiblesse de la relève. Recevez aussi toute mon admiration pour la fidélité à votre « fiat » et pour votre oblation entière au Seigneur qui vous a appelés à le servir dans l'action ou la contemplation.

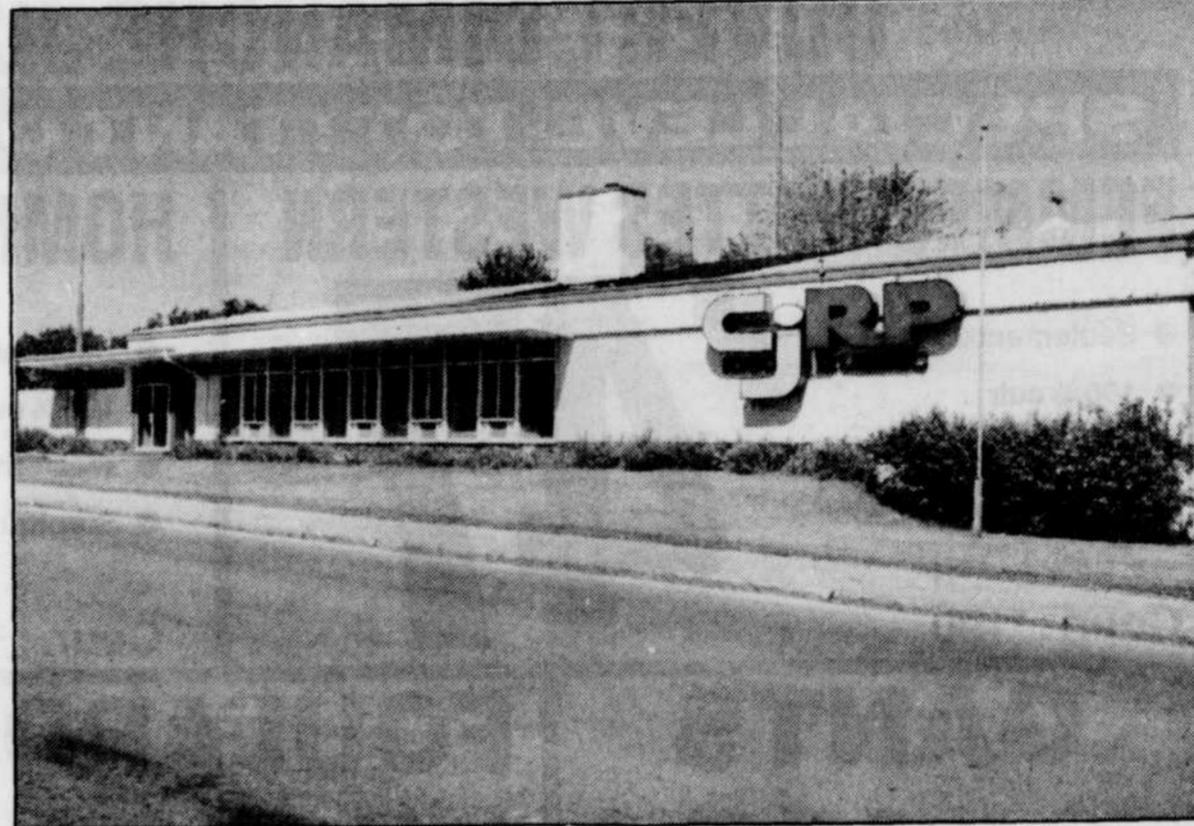
Tout engagement, dans la vie sacerdotale ou religieuse, comme dans la vie conjugale d'ailleurs, comporte un « oui » généreux et volontaire à Dieu et de nombreux « non » répétés et fermes au pré du voisin et aux fleurs du « malin ». Votre audace, qui traduit le sens qui vous anime et le mystère qui vous habite, appelle parfois ingratitude et persécution de la part de certaines gens troublées, gênées dans leur ordre et leur équilibre. Vous avez déjà pardonné à ces groupes pour qui votre témoignage et votre dépassement sont une menace à leur tranquillité.

Grâce à Dieu, à mes parents et à vous, ma foi en l'Au-delà me permet de vous dire non un adieu sans retour, mais un au revoir plein d'espérance.

Vincent Brousseau
Québec

Fermetures de postes de radio

Domage ce qui se produit dans le domaine de la radio. Lorsque nous perdons des voix au AM, tous, nous sommes perdants. Cela ne peut être que dommageable pour la démocratie de fusionner des opinions, des



La station de radio CJRP, située sur le boulevard Laurier, à Sillery, a fermé ses portes le 30 septembre dernier. Cinq autres stations AM au Québec ont, en même temps, mis la clef dans la porte.

lignes de postes, comme des lignes de partis en politique.

Mais en même temps que ce malheur arrive et que des gens se retrouvent sans travail, je ne peux m'empêcher de penser que certains de ces commentateurs ou reporters de la radio trouvaient presque « normal » de nous parler de fermeture au chantier Davie, à Lauzon... Et comme je suis un ex-travailleur de Davie, je ne peux m'empêcher de penser que la supposée non-rentabilité du chantier allait de soi avec fermeture mais la non-rentabilité des radios AM ne va pas de soi du tout. Vous me suivez ?

Parce que faut quand même être honnête : ce qu'un boss appelle rentabilité, c'est plus de fric dans sa poche, plus de profits, par tous les moyens, peu importe si vous avez un job ou non.

C'est dommage qu'il ait fallu

une telle situation, aussi déso-lante, pour que certaines personnes comprennent que leur cynisme dans leur traitement de nouvelles de fermeture d'entreprises faisait mal, très mal, à ceux qui les vivaient.

Jacques Pruneau
Lévis

Michel Tremblay s'est-il trompé ?

Quel bonheur me faisait partager Michel Tremblay grâce à son ouvrage *Un ange cornu avec des ailes de tôles* ! J'étais envoûté par ses courts dialogues dans un langage familier et vivant, par ses descriptions imagées et par son univers plein de sensibilité et d'humour, quand soudain, à la page 61, en affrontant les commentaires de l'auteur sur le *Tin-*

tin au Congo d'Hergé, je tombai des nues.

J'y apprenais que le père des *Belles-Soeurs* avait eu le plaisir de lire dans sa jeunesse une version vigoureusement raciste de *Tintin au Congo* introuvable aujourd'hui, et « dont certains prétendent même qu'elle n'a jamais existé ». Il y avait de quoi s'étonner de tels commérages !

Actuellement, il existe en librairie deux éditions différentes des aventures congolaises de Tintin. Une première, en noir et blanc, est un fac-similé de l'édition originale parue pour la première fois en 1931, déjà hors-marché au début des années 1940, et rééditée seulement dans les années 1980. La seconde, la plus populaire, est une édition couleur passablement remaniée par Hergé en 1946, qui y gomme les excès de « petit nègre » et qui fait disparaître, Tintin étant deve-

nu un héros universel, les références trop évidentes à la métropole belge du type « Congolais, voici votre patrie la Belgique ! »

Le jeune Michel Tremblay ne pouvait donc avoir reçu en cadeau, au début des années 1950, que la seconde version, celle en couleur, nullement introuvable aujourd'hui sur le marché, tout comme d'ailleurs la version originale. Il est tout à fait absurde de prétendre à l'existence d'une autre version.

D'étonnement en étonnement, voilà que l'écrivain montréalais nous narrait dans le même paragraphe, en guise d'exemple du délire raciste de Hergé, un épisode de *Tintin au Congo* où le héros belge aurait passé à la barre de savon une tribu indigène afin de la pâler. J'en fus estomaqué, car cette planche n'a jamais existé, ni dans la version originale, ni dans la version en couleur de l'album en question.

Il existe bel et bien une bande dessinée belge où une scène de ce genre se retrouve : aux pages 66 à 68 de l'épisode « Spirou et les pygmées » dans *4 aventures de Spirou et Fantasio* de Franquin, paru autour de 1947. Michel Tremblay, plus de quarante ans plus tard, aurait-il confondu dans sa mémoire ces deux volumes qu'il aurait eu entre les mains ? C'est possible.

Il est toutefois regrettable que le célèbre dramaturge, se voulant critique d'une autre oeuvre, ne l'ait pas au préalable relue au lieu de se fier uniquement à de lointains souvenirs. Cela aurait certainement nuancé son jugement qui, tout en conservant les reminiscences brumeuses et innocentes de l'enfance, aurait gagné en justesse. Michel Tremblay est un grand auteur, certes, mais un commentateur parfois peu rigoureux.

Christian Vachon
Charny

En Bref

■ Députés tués

VARSOVIE (AFP) — Quatre députés polonais, dont trois femmes, ont trouvé la mort, vendredi soir, dans un accident de la route entre Cracovie et Zakopane. Les parlementaires voyageaient à bord d'un minibus violemment heurté par la remorque d'un camion ayant dérapé. Le conducteur du minibus a également péri. Selon la police, les députés auraient pu survivre s'ils avaient attaché leurs ceintures.

■ Champignons néfastes

MOSCOU (AFP) — Cinq personnes sont mortes à Chisinau, en Moldova, après avoir mangé des champignons en principe comestibles, mais apparemment rendus toxiques par la pollution, a rapporté, hier, ITAR-TASS. La pollution, aggravée par la faible pluviosité, a « vraisemblablement » rendu vénéneux les champignons, selon Nikolai Goutsou, chef du service de toxicologie au ministère de la Santé.

■ Français assassiné

ALGER (AFP) — Un ingénieur français de 59 ans, a été retrouvé égorgé, hier, près d'Alger, portant à 18 le nombre de Français tués en un an par des groupes armés islamistes, qui accusent Paris de soutenir le pouvoir algérien. Le cadavre de Jean-Pierre Manière a été découvert à Hammadi, non loin du fief intégriste de Meftah, au sud-est d'Alger, où il avait été enlevé il y a six jours.

■ Accord de paix

OUAGADOUGOU (AFP) — Le gouvernement et la rébellion touarègue du Niger ont conclu, hier, à Ouagadougou, un « accord de paix », a annoncé à la presse M. Maï Maïgana, chef de la délégation gouvernementale aux pourparlers avec la rébellion qui avaient débuté le 25 septembre dans la capitale du Burkina. Il a indiqué qu'une « trêve de trois mois reconductible par accord tacite » entrerait en vigueur dès la signature de l'accord prévu, selon lui, pour ce matin, en présence du chef de l'Etat burkinais, le capitaine Blaise Compaoré.

■ Désordres à Bangalore

BANGALORE, Inde (AFP) — L'armée patrouillait, hier, dans les rues de Bangalore, au sud, la capitale des industries de pointe en Inde, où 17 personnes ont été tuées, vendredi et hier, dans une vague de violence entre hindous et musulmans. Les troubles ont éclaté vendredi, lorsque plusieurs centaines de manifestants hindous protestant contre la diffusion de bulletins d'information télévisés en ourdou, une langue parlée par les musulmans, ont endommagé et incendié des voitures, des habitations et des boutiques.

■ Avis de recherche

MEXICO (AFP) — Le ministère mexicain de la Justice a offert, hier, une récompense à toute personne donnant des informations sur le député du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) Manuel Munoz et son collaborateur Fernando Rodriguez, responsables présumés de l'assassinat de José Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du PRI. Ruiz Massieu avait été abattu par balle par un assassin, arrêté sur-le-champ, selon qui le crime était commandité par Munoz. Mais la police estime que des politiciens de plus haut niveau sont derrière lui.

■ Traversier abimé

STOCKHOLM (AP) — Un autre ferry a eu une voie d'eau par sa porte avant et a été retiré du service, hier, après une traversée de la Baltique avec plus de 1400 passagers, a-t-on appris de source maritime. L'équipage du ferry « Isabella » de la compagnie Viking Lines, a découvert la fuite, vendredi, pendant la traversée d'Helsinki à Stockholm. Les passagers au courant de la fuite ont passé une nuit d'angoisse. Selon l'inspecteur maritime Benkt Noren, la porte avant de l'Isabella a été endommagée par l'ancre qui l'a frappée par mauvais temps avec des vents de 110 km/h. L'eau a pénétré par la porte extérieure, mais pas par la seconde porte qui sert également de rampe pour les véhicules. L'eau s'est accumulée entre les deux portes.

■ Obsèques fatales

LOME (Reuter) — Vingt-deux personnes ont péri noyées, hier, lorsque le bateau surchargé qui les conduisait à des obsèques a chaviré sur le lac Togo, a-t-on rapporté de source autorisée. L'embarcation, conçue pour 22 personnes, transportait 43 passagers, des sacs de riz et de sucre ainsi que des bidons d'huile de cuisine. Le lac Togo est situé au nord de Lomé, la capitale. Le bateau se dirigeait vers le village d'Ekpui.

■ Tireurs à l'oeuvre

SARAJEVO (AFP) — Un civil a été tué et 12 blessés, hier, à Sarajevo, par des tirs serbes et l'ONU a vivement condamné cet incident, le premier aussi grave depuis la signature en août d'un accord pour prohiber ce genre d'attaques. Par ailleurs, le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) a annoncé la reprise du pont aérien humanitaire dont la suspension menaçait de provoquer une crise alimentaire pour les 380 000 habitants de la ville assiégée. L'attaque a coïncidé avec les obsèques dans des village serbes autour de Sarajevo de 20 militaires serbes tués par l'armée bosniaque, jeudi matin.

■ Adams invite les investisseurs

VANCOUVER (PC) — Le chef de l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), Gerry Adams, a déclaré hier à Vancouver que le Canada et d'autres pays pourraient stimuler le processus de paix en investissant en Irlande du Nord.

■ Débitéur en fuite

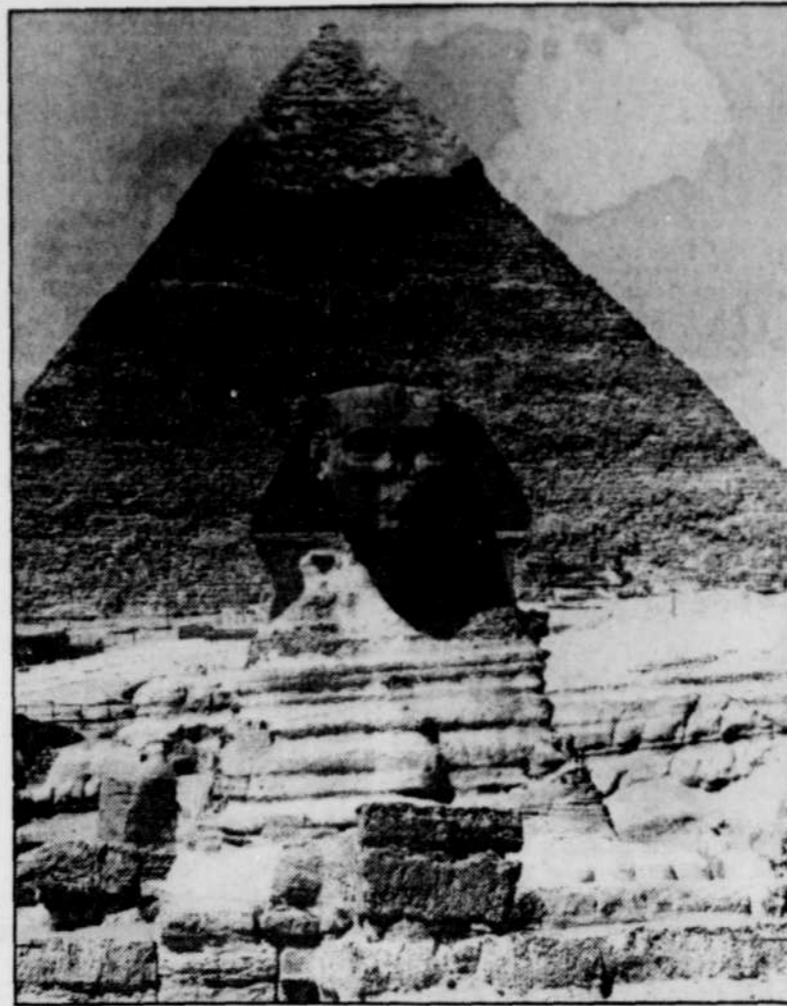
JÉRUSALEM (AFP) — Un Syrien s'est infiltré en Israël, vendredi soir, et a expliqué aux policiers vouloir ainsi échapper à ses créanciers. Capturé à l'aube, il a affirmé vouloir l'asile politique pour recommencer une nouvelle vie.

Avis de demande de dissolution
GESTION QUEFAL INC.
Prenez avis que la compagnie/corporation «GESTION QUEFAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Cap-Rouge, le 5 octobre 1994
Procureur de la compagnie,
Me Robert Maroite, avocat, c.s.

Les dossiers des patients examinés par moi aux bureaux de Pierre Masson et ass. (boul. Charest et Plaza Laval) sont rendus à mon bureau:
1040, av. Belvédère, Sillery
683-3469
Dr Claude Desmarteau, o.d. optométriste

Communauté urbaine de Québec

BUDGETS 1995 ET PROGRAMMES D'IMMOBILISATIONS POUR 1995-1996-1997 DE LA CUQ ET DE LA S.T.C.U.Q.
Prenez avis que les budgets 1995 et les programmes d'immobilisations pour 1995-1996-1997 de la Communauté urbaine de Québec et de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec seront soumis au Conseil de la CUQ, lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra le 18 octobre 1994, à 17h, au siège social de la CUQ.
Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette assemblée, porteront exclusivement sur ces sujets.
Québec, le 9 octobre 1994
Le secrétaire de la CUQ,
Pierre Rousseau, avocat



Le tunnel est situé du côté nord de la statue, longue de 73 mètres, à peu près à mi-chemin entre ses pattes avant et la queue incurvée de l'animal.

Le Sphinx de Gizeh livre un autre secret

PLATEAU DE GIZEH (AP) — Les ouvriers qui restaurent le Sphinx de Gizeh, l'un des monuments d'Égypte les plus célèbres, ont découvert un nouveau passage sous le corps de la statue à corps de lion et à tête humaine.

Les caractéristiques de ce tunnel prouvent qu'il date de l'époque des pharaons, affirme le directeur des antiquités de Gizeh, Zahi Hawass. Mais on ignore qui a construit le passage et sa destination finale, ce qui permettrait aussi d'expliquer pourquoi il a été construit. Il faudra du temps pour répondre à ces questions.

Déjà, Zahi Hawass précise que les pierres qui en obstruent l'entrée ne seront pas déplacées avant le mois de février, au plus tôt. Inutile, selon M. Hawass, d'espérer trouver un trésor au bout. Il est probable que cette galerie ne recèle que de vieilles pierres. « Mais ces pierres constituent en elles-mêmes un trésor, parce qu'elles donneront aux experts une vision très fine de ce qui se passe à l'intérieur du Sphinx », explique-t-il.

Peu de monuments égyptiens sont aussi mystérieux et envoûtants que le Sphinx, construit il y a 4600 ans par les ouvriers des

pharaons. Les égyptologues se posent encore beaucoup de questions à son sujet et cherchent notamment à savoir qui représente ce visage à la fois placide et attirant : il pourrait s'agir du pharaon Chephren, le fils de Chéops, qui avait fait construire la grande pyramide.

Depuis l'Antiquité, les archéologues fouillent le Sphinx à la recherche d'un trésor. Certains sont persuadés que, compte tenu du peu d'objets remontant au début de la période pharaonique, le Sphinx recèle une cache encore inconnue. En 1987, une nouvelle galerie avait été découverte : elle ne contenait que quelques chaussures et un journal datant du début du XXe siècle.

Cette galerie avait été mise au jour lors de la restauration de portions de la statue qui est construite de deux types de pierres, l'une dure et l'autre tendre, ce qui rend la conservation du monument particulièrement difficile.

Un groupe d'officiers haïtiens en visite à Washington pour conférer avec Aristide

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Des officiers haïtiens se sont rendus hier à Washington pour y rencontrer, à sa demande, le président Jean-Bertrand Aristide, une semaine exactement avant la date prévue pour son retour d'exil.

À Washington, un responsable du département d'État, qui a requis l'anonymat, a indiqué qu'un « petit groupe d'officiers » haïtiens avait passé la journée dans la capitale américaine.

L'objectif, poursuivait-on de même source, est de « jeter un pont vers tous les secteurs de la société, y compris les FADH », c'est-à-dire les forces armées d'Haïti.

Le porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince, M. Stanley Schragar, a précisé qu'il s'agissait de colonels. Mais il n'a fourni ni leur nombre, ni leur identité et a assuré ne pas connaître la raison de leur rencontre avec le père Aristide.

De source informée, on indiquait que cette visite entraînait appa-

remment dans le cadre de la succession du général Cédras, dans la mesure où ces colonels pourraient être promus généraux, permettant ainsi à M. Aristide de choisir parmi eux le futur commandant en chef de l'armée. À l'heure actuelle, le successeur hiérarchique direct du général Cédras est le général Jean-Claude Duperval.

Le fait que le père Aristide ait demandé à ces officiers de venir le rencontrer est aussi destiné, selon les observateurs, à illustrer sa volonté de réconciliation, qu'il souligne dans chacun de ses discours.

Ce voyage surprise à Washington d'officiers haïtiens est survenu le jour de la visite à Port-au-Prince du secrétaire américain à la Défense, William Perry, et du chef d'état-major interarmes, le général John Shalikashvili.

Peu avant son départ de Port-au-Prince, M. Perry a déclaré « espérer » que le général Cédras quitterait Haïti « très bientôt ». L'accord de Port-au-Prince ne mentionne pas que les généraux Cédras et Biambly doivent partir en exil, mais les États-Unis continuent d'insister sur ce point, contenu dans la résolution 940 de l'ONU votée le 31 juillet par le Conseil de sécurité.

La veille, une autre délégation de haut rang conduite par le secrétaire d'État adjoint, Strobe Talbott, avait rencontré plusieurs ministres du gouvernement constitutionnel (démissionnaire) de Robert Malval, des membres de l'équipe de transition envoyée par le père Aristide, des parlementaires, des leaders de partis politiques et des représentants du secteur privé.

Un haut responsable de l'administration américaine a affirmé vendredi sans hésiter que les États-Unis utiliseraient la force

pour chasser ces ministres s'ils ne sont pas partis d'eux-mêmes d'ici au 15.

Au moins six personnes ont par ailleurs été tuées vendredi lors d'une manifestation favorable au président Aristide dans une petite localité du centre du pays, lorsqu'un autobus a percuté un groupe de manifestants dans des conditions non élucidées, a rapporté hier la radio privée Radio Métropole.

Citant des témoins, la radio a affirmé que l'incident s'était produit à Bois-Neuf, dans la région de l'Artibonite (nord de Port-au-Prince). Un véhicule occupé par plusieurs hommes aurait littéralement traversé la foule sans s'arrêter, tuant au moins six personnes et en blessant plusieurs autres.

Selon des témoins cités par la radio, des coups de feu auraient également été tirés du véhicule, qui ne s'est pas arrêté.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie ALIMENTATION CLERMONT INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
QUÉBEC le 7 octobre 1994
LA FORGE BARBEAU, AVOCATS
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie JEAN-MARIE BELANGER INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
QUÉBEC, le 7 octobre 1994
LA FORGE BARBEAU, AVOCATS
Procureurs de la compagnie

Commission Scolaire Des Ilets
80, rue de l'Église, Charlesbourg, G2N 1C5

AVIS PUBLIC
Dépôt de la liste électorale

Prenez avis que, conformément à l'article 41 de la Loi sur les élections scolaires, j'ai déposé au siège social de la Commission scolaire Des Ilets la liste électorale de chacune des 19 circonscriptions. La liste électorale de chacune des circonscriptions peut être consultée aux écoles primaires ou aux églises situées sur le territoire de la Commission scolaire Des Ilets ainsi qu'au siège social de la Commission.

Aux fins de révision de la liste électorale, les électeurs et les électrices pourront déposer des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à cette liste selon les modalités suivantes :

Lieu : Siège social
Commission scolaire Des Ilets
80, rue de l'Église
Charlesbourg
(Notre-Dame-des-Laurentides)
Date : du 10 au 14 octobre 1994
Heure : de 9 h à 19 h.
Serge Bouchard,
président d'élection

MUNICIPALITÉ DE L'ÉTANG-DU-NORD
ÎLES-DE-LA-MADELEINE
FOURNITURE ET POSE DE BÉTON BITUMINEUX
RÉFÉRENCE : M69-87-03
APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues par la municipalité de l'Étang-du-Nord pour la fourniture et la pose d'environ 1210 tonnes métriques de béton bitumineux sur le chemin Laverrière.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles à partir de mardi, le 11 octobre 1994 aux bureaux des ingénieurs-conseils :
LES CONSULTANTS BPR
4655, boulevard Hamel
Québec, (Québec)
G1P 2J7
Tél. : (418) 871-8151

Les soumissions seront reçues au bureau de la soussignée, au Centre administratif, sis au 1593, chemin Étang-du-Nord, case postale 689, Étang-du-Nord (Îles-de-la-Madeleine) G0B 1E0, jusqu'à 9 h 00, heure locale, lundi le 17 octobre 1994. Elles seront ouvertes immédiatement après l'heure limite. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.
Le Propriétaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par le soumissionnaire à la suite de telles décisions. Il se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties.
DONNÉ À ÉTANG-DU-NORD, ce 6^{ème} jour du mois d'octobre 1994.
Dominique Delaney
Secrétaire-trésorière

DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVEURS

Prenez avis qu'en vertu des articles 41 et 42 de la Loi sur les élections scolaires, la liste électorale pour chacune des circonscriptions électorales de la commission scolaire des Découvreurs a été déposée le 6 octobre 1994, au centre administratif de cette dernière.

Cette liste électorale peut être consultée au centre administratif de la Commission scolaire situé au 945, rue Wolfe, Sainte-Foy, bureau 5114, ou au secrétariat des écoles et des centres d'éducation des adultes situés sur le territoire de la commission scolaire des Découvreurs.

Du 10 au 14 octobre 1994, les électeurs et électrices peuvent déposer des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à cette liste. Des formulaires à cet effet sont disponibles au bureau 5114 situé au 5^e étage du centre administratif ainsi que dans les écoles et les centres d'éducation des adultes de la Commission scolaire. Les heures d'ouverture de ce bureau sont de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Donné à Sainte-Foy, ce 6 octobre 1994. Le président d'élection, Sylvain Blanchette

Commission scolaire des Découvreurs

Commission Scolaire Des Ilets
80, rue de l'Église, Charlesbourg, G2N 1C5

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Des Ilets qui se tiendra le 25 octobre 1994 à 19 h 30, au siège social de ladite Commission situé au 80, rue de l'Église, Charlesbourg, seront approuvés les états financiers 1993-1994 de la Commission dont un résumé apparaît ci-après.

BILAN AU 30 JUIN 1994

ACTIF		PASSIF	
Encaisse	12 277 \$	Emprunts et découvert de banque	5 174 202 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	4 021 503 \$	Comptes créditeurs	561 846 \$
Taxes scolaires à recevoir	776 645 \$	Autres passifs	216 306 \$
Subventions d'investissements à recevoir	893 981 \$	TOTAL DU PASSIF :	5 952 354 \$
Comptes débiteurs	634 357 \$	AVOIR	
Immobilisations	74 934 339 \$	Surplus libre	322 576 \$
Autres actifs	52 146 \$	Surplus réservé	115 979 \$
		Surplus cumulé	438 555 \$
		Capital permanent	74 934 339 \$
		TOTAL DE L'AVOIR :	75 372 894 \$
TOTAL DE L'ACTIF :	81 325 248 \$	TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR :	81 325 248 \$

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	
Taxes scolaires	4 920 707 \$
Fonctionnement	39 225 329 \$
Investissements	1 033 482 \$
REVENUS TOTAUX :	45 179 518 \$
DÉPENSES	
Fonctionnement	43 990 031 \$
Investissements	1 231 254 \$
DÉPENSES TOTALES :	45 221 285 \$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	(41 767 \$)

En foi de quoi, j'ai signé à Charlesbourg, ce 7^{ème} jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze. Serge Bouchard, secrétaire général

